

1
(N° 7.)
—

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1840.

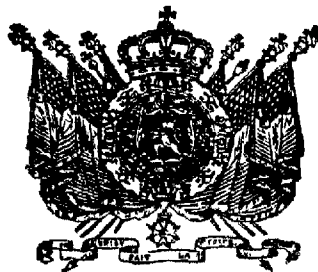
Situation Générale

DU

TRÉSOR PUBLIC

AU 1^{er} OCTOBRE 1840,

Déposée par M. le Ministre des Finances.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

—
1840.

2

SITUATION GÉNÉRALE

Du Trésor Public au 1^{er} Octobre 1840,

DEPOSÉ PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous remettre la situation du Trésor Public au 1^{er} octobre 1840.

Cette situation fait suite à celle présentée le 1^{er} octobre 1839, et se divise également en trois parties,

Savoir :

La première partie, comprenant les tableaux généraux de tous les recouvrements opérés sur les divers revenus et produits de l'État, et de toutes les dépenses faites sur les crédits accordés par les Chambres, pour les exercices 1838, 1839 et 1840.

La seconde partie, présentant les états de développement par nature de produits, que les premiers tableaux n'ont exposés que sous un point de vue général.

La troisième partie, offrant, par Département d'administration générale, les états de développement de toutes les dépenses effectuées, appuyés d'états de la situation des Budgets généraux des dépenses par chapitres et articles, tels qu'ils ont été votés par les Chambres.

Les exercices antérieurs à 1838, qui sont à régler d'une manière définitive, ne sont indiqués ici que pour offrir le résultat général de la situation du Trésor depuis l'établissement du Gouvernement. L'excédant de dépense que l'ensemble de ces exercices présente, d'après l'arrêt que la Cour a porté sur la plupart de ces exercices, sera constaté aux Budgets des dépenses des exercices à indiquer ultérieurement, lors du vote de la loi réglant définitivement ces exercices.

Voici, en résumé, les résultats que présente la situation du Trésor Public, sur les exercices réglés ou non réglés au 1^{er} octobre 1840.

RECETTES.

Les recettes sur les exercices en cours d'exécution, de 1838 à 1840, se résument ainsi qu'il suit:

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1838.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent,

Savoir :

Pendant l'année 1838, à fr.	94,610,942	92
— — 1839, à	2,977,032	54
— — 1840, à	18,800	»
		97,606,795 45

Et sur les revenus et produits extraordinaires,

Pendant l'année 1838, à fr.	10,870,000	»
— — 1839, à	8,890,298	61
— — 1840, à	6,017,753	09
		25,778,053 70

Total des recouvrements sur l'exercice 1838 fr. 123,384,829 15.

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1839.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent,

Savoir :

Pendant l'année 1839	95,887,525	40
— 1840	2,635,664	58
		98,520,989 98

Et sur les revenus et produits extraordinaires,

Pendant l'année 1839	16,000,000	»
— 1840	»	»
		16,000,000 »

Total des recouvrements sur l'exercice 1839 fr. 114,520,989 98

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1840.

Les recouvrements opérés sur les produits et revenus ordinaires de cet exercice s'élèvent,

Savoir :

Pendant l'année 1840	62,066,532	04
— produits extraordinaires	6,801,320	12

Total des recouvrements sur l'exercice 1840. fr. 68,867,872 16

En conséquence, les recouvrements opérés au 1^{er} octobre 1840, sur les produits et revenus tant ordinaires qu'extraordinaires des exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, s'élèvent à. fr. 306,773,694 27

A REPORTER . . . fr. 306,773,694 27

REPORT. . . . fr. 506,775,691 27

Et il reste à recouvrer sur ces trois exercices,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1838	fr. 164,096 78
— 1839	1,121,150 59
— 1840	58,933,899 52
	40,221,146 89

De sorte que les recouvrements faits et à faire sur les trois exercices en cours d'exécution s'élèvent à fr. 546,994,858 16

L'évaluation des revenus d'après le vote des Chambres pour ces trois exercices s'élève à fr. 549,405,445 48 c.

SAVOIR :

Pour l'exercice 1838 (loi du 30 janvier 1838, fixant les voies et moyens de cet exercice)	94,606,526 »
Pour l'exercice 1838 (ressources extraordinaires)	25,646,499 56
	120,252,525 56
Pour l'exercice 1839 (loi du 31 décembre 1838, fixant les voies et moyens de cet exercice)	104,095,551 »
Pour l'exercice 1839 (ressources extraordinaires)	16,000,000 »
	120,095,551 »
Pour l'exercice 1840 (loi du 29 décembre 1839, fixant les voies et moyens de cet exercice)	101,935,569 »
Pour l'exercice 1840 (ressources extraordinaires)	6,801,520 12
	108,737,089 12
Somme égale comme ci-dessus de	549,103,145 48
Les recouvrements faits et à faire comme nous venons de l'expliquer ci-dessus, étant de	546,994,858 16
Les recouvrements resteront donc en dessous des évaluations de	2,110,507 52

DÉPENSES.

Les dépenses sur les exercices en cours d'exécution 1838 à 1840, se résument comme suit :

Budget de l'exercice 1838.

Les paiements effectués pendant 1838 s'élèvent à	fr. 76,593,910 42
— — — pour le chemin de fer.	8,454,679 76
— — — pour les routes pavées et ferrées.	923,126 93
— — — 1839 s'élèvent à	14,690,784 80
— — — pour le chemin de fer.	14,623,779 66
— — — pour les routes pavées et ferrées.	1,623,855 85

A REPORTER. . . . , fr. 116,896,135 42

REPORT. . . . fr. 416,896,155 42

Les paiements effectués pendant 1840 s'élèvent à	2,806,688 60
— — — pour le chemin de fer	140,348 40
— — — pour les routes pavées.	28,245 10
	419,871,417 52

Budget de l'exercice 1839.

Les paiements effectués pendant 1839 s'élèvent à. . . . fr.	85,190,401 15
— — — p' le chemin de fer.	172,550 72
— — — pour prêt à la banque de Belgique.	3,886,564 08
— — — 1840 s'élèvent à.	45,948,500 67
— — — p' le chemin de fer.	10,806,494 56
— — — p' les routes pavées.	968,737 15
	114,972,948 15

Budget de l'exercice 1840.

Les paiements effectués pendant 1840 s'élèvent à	54,906,269 77
— — — pour le chemin de fer.	5,813,491 62
— — — pour les routes pavées.	» »
— — — sur actions du chemin de fer rhénan.	857,400 »
	61,559,161 59

En conséquence les paiements faits au 1^{er} octobre 1840, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, s'élèvent à fr. 296,403,527 04

Et il reste à payer sur ces trois exercices,

Savoir :

Sur l'exercice 1838.	2,703,575 26
— — — pour les travaux du chemin de fer.	» »
— — — pour les travaux des routes pavées et ferrées.	» »
— 1839.	15,465,621 97
— — — pour le prêt à la banque de Belgique.	113,435 92
— — — pour les travaux du chemin de fer.	52,217 77
— — — pour les travaux des routes pavées et ferrées.	» »
— 1840.	41,279,121 17
— — — pour les travaux du chemin de fer.	148,628 50
— — — pour les travaux des routes pavées et ferrées.	» »
	57,760,600 59

Montant total des Budgets des dépenses des trois exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, ci fr. 554,164,127 65

Mais il est à présumer qu'on fera pour les trois exercices des économies sur les dépenses votées, qu'on peut dès ce moment évaluer à trois millions cinq cent mille francs.

A REPORTER. . . . fr. 554,164,127 65

REPORT. . . . fr. 554,164,127 65

SAVOIR :

Sur les crédits votés pour 1838.	1,500,000 »
— — 1839.	2,000,000 »

Ainsi il y aurait à retrancher du total précité 3,500,000 »

Ce qui porterait les dépenses générales à un total effectif de	fr. 550,664,127 65
Les recettes étant présumées devoir être de	546,994,858 16

L'excédant des dépenses est en conséquence, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 3,669,289 47

Mais pour apprécier la situation réelle du Trésor, à l'époque du 1^{er} octobre 1840, il convient d'ajouter à cet excédant,

D'une part, les excédants de dépenses sur les exercices clos s'élevant,

SAVOIR :

Pour l'exercice 1830 et antérieurs à	1,478,947 45
— 1832.	6,056,412 98
— 1833.	5,846,661 02
— 1837.	1,674,403 67
	<u>15,056,425 10</u>

Et d'autre part, de retrancher de cette somme les excédants de ressources sur les exercices également clos,

SAVOIR :

Pour l'exercice 1831.	844,851 52
— 1834.	187,756 80
— 1835.	5,971,220 74
— 1836.	5,104,144 45
	<u>8,074,953 49</u>
	<u>4,961,471 61</u>

De sorte qu'au lieu d'un excédant de dépenses de fr. 3,669,289 47 que présentent les trois exercices en cours d'exécution, il y a réellement un excédant de dépenses sur tous les exercices, à partir de 1830, de 8,650,761 08

Lequel excédant de dépenses doit encore être augmenté :

1^o Du montant des créances arriérées, qui restent à payer sur les exercices définitivement clos, et pour la plupart desquelles des crédits avaient été alloués par les Budgets primitifs des dépenses, mais sont annulés par le fait même de la clôture de ces exercices.

Ce montant est, pour :

L'exercice 1830 et antérieurs de	51,420 62
— 1831.	550,657 58

A REPORTER. . . . fr. 602,078 » 8,650,761 08

REPORT. fr.	602,078 »	8,630,761 08
L'exercice 1852.	1,800,015 54	
— 1853.	515,582 52	
— 1854.	417,298 02	
— 1855.	560,201 93	
— 1856.	553,619 48	
— 1857.	265,252 53	
		4,290,045 64
2° Du montant restant à payer aux concessionnaires de la Sambre, dont les fonds sont faits par l'emprunt de 30 millions, mais dont l'allocation pour la dépense à faire sera portée ultérieurement au Budget du Département des Travaux Publics, conformément à la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1855, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée		
		500,000 »
3° Du montant présumé du crédit à demander pour restitution de droits indûment perçus sur les apports de différentes sociétés industrielles. Capital. fr.		
	450,000 »	
Intérêts	55,000 »	
		485,000 »
4° Du montant qui reste à demander par le Département de la Guerre, pour compléter les crédits nécessaires aux dépenses concernant le Budget de l'exercice 1840.		
Ce Budget s'élève (voir la dépêche du Ministre, du 15 octobre 1840) à	31,550,000 »	
Les Chambres ont alloué des crédits pour	27,000,000 »	
Reste		4,550,000 »
En conséquence, le total de l'excédant de dépenses sur tous les exercices est définitivement de. fr.		
		18,455,806 72

Après avoir exposé ainsi, dans son ensemble, la situation générale du Trésor au 1^{er} octobre 1840; il m'a paru utile de vous la présenter encore par exercice, afin de mieux vous permettre de l'apprécier.

Exercice 1838.

Le Budget des dépenses voté pour l'exercice 1838 s'élève à fr.	96,796,959 08
De Budget spécial (<i>Travaux Publics</i>) à	23,778,035 70
Total des dépenses votées pour cet exercice.	122,574,992 78
Le Budget des Voies et Moyens a été évalué à	94,606,526 »
Ressources extraordinaires à	23,646,199 56
	120,252,525 56
En conséquence une insuffisance de ressources de	2,322,467 42
Mais sur cet exercice les recettes devant excéder les évaluations de	3,296,400 55
Et les économies présumées sur les crédits alloués étant de	1,500,000 »
	4,796,400 55
Cet exercice présente un excédant de ressources de. fr.	2,475,955 13

Exercice 1839.

Le Budget des dépenses de l'exercice 1839 s'élève à	fr. 112,602,225 79
Le Budget spécial (<i>Travaux Publics et prêt à la banque de Belgique</i>) à	16,000,000 »
Total des dépenses votées pour cet exercice.	128,602,225 79
Le Budget des Voies et Moyens s'élève à	104,095,551 »
Ressources extraordinaires	16,000,000 »
	120,095,551 »
En conséquence une insuffisance de ressource de	8,506,692 79
Mais les recouvrements sur cet exercice étant présumés devoir rester au-dessous des évaluations de	4,453,590 45
Et par contre, les économies présumées sur les crédits votés étant de	2,000,000 »
Il y aurait encore à ajouter	2,453,590 45
Ce qui porterait en conséquence l'insuffisance de ressources sur cet exer- cice à.	fr. 10,960,083 22

Exercice 1840.

Le Budget des dépenses de l'exercice 1840 s'élève à.	fr. 96,185,590 94
Le Budget spécial à	6,801,520 12
Total des dépenses votées.	102,986,911 06
Le Budget des Voies et Moyens s'élève à	101,953,569 »
Ressources extraordinaires	6,801,520 12
	108,757,089 12
En conséquence un excédant de recette de	5,770,178 06
Mais les recouvrements sur cet exercice étant présumés devoir rester au-des- sous des évaluations de	953,517 44
Au lieu d'un excédant de fr. 5,770,178 06 c ^s , il n'y aurait plus qu'un excédant de recette de	fr. 4,816,860 62

L'exercice 1839 se présente d'une part, avec une insuffisance
de ressources de fr. 10,960,083 22

D'autre part, l'exercice 1838 se présente
avec un excédant de ressources de. 2,473,933 15
Et l'exercice 1840 avec un excédant de. 4,816,860 62

7,290,793 75

D'où résulte, comme il est dit ci-dessus, une insuffisance de
ressources sur les trois exercices en cours d'exécution de 1838
et 1839, de 3,669,289 47

A REPORTER. . . fr. 3,669,289 47

REPORT. . . . fr. 5,669,289 47

En ajoutant à cette insuffisance :

1 ^o Celle que nous ont donnée les exercices antérieurs à 1838 définitivement clos	4,961,471 61
2 ^o Les crédits supplémentaires à demander aux Chambres pour dépenses encore à faire sur les mêmes exercices	4,290,045 64
3 ^o Le crédit supplémentaire à demander aux Chambres pour les dépenses qui restent à faire par le Département de la Guerre sur son Budget de 1840.	4,550,000 »
4 ^o Les crédits à demander sur des exercices à déterminer ultérieurement	983,000 »
Ensemble. fr.	9,825,045 64

Le résultat sera le même que celui présenté pour l'ensemble des Budgets, sol-
dant avec un excédant de dépenses de fr. 18,455,806 72

Pour faire face à cet excédant de dépenses, le Gouvernement a été autorisé, par l'art. 4 de la loi du 29 décembre 1839, n^o 888, réglant les Voies et Moyens de l'exercice 1840, à renouveler et maintenir en circulation ou créer des bons du Trésor à mesure des besoins de l'État, et dans les formes établies par la loi du 16 février 1833, n^o 157, jusqu'à concurrence de la somme de *dix-huit millions de francs*, sauf à restreindre cette circulation en raison du montant de la somme principale à rembourser par la banque de Belgique, à compte du prêt qui lui a été fait en vertu de la loi du 1^{er} janvier 1839.

Le résultat de la situation qui précède établissant un excédant de dépenses
de fr. 18,455,806 72

L'émission de bons du Trésor, pour le prêt accordé à la banque de Belgique,
s'élevant à 4,000,000 »

Ensemble. fr. 22,455,806 72

Et la loi du 29 décembre 1839, réglant les Voies et Moyens de l'exercice 1840,
n'ayant autorisé une émission de bons du Trésor que de 18,000,000 »

Il y aurait en conséquence à augmenter l'émission des bons du Trésor d'une
somme de 4,455,806 72

La loi du 26 juin 1840, ayant affecté une somme de fr. 5,038,533 69 c^s,
destinée à éteindre une valeur égale en bons du Trésor, cette somme, retranchée
de celle de fr. 22,455,806 72 c^s, réduirait l'émission pour l'année 1841 à . fr. 17,417,275 05

Mais elle devra encore être augmentée des sommes nécessaires au payement
à faire le 1^{er} janvier 1841 :

1 ^o Pour le 2 ^o semestre 1841 de la rente à payer à la Hol- lande fr.	5,291,005 29
2 ^o — — — des intérêts et de la dotation de l'emprunt 4 %	750,000 »
	6,041,005 29
Ensemble. fr.	23,458,278 32

De sorte que le montant des bons du Trésor à émettre pour l'année 1841, s'élèverait en défini-
tive à la somme de 25,500,000 francs.

Vous aurez remarqué, Messieurs, que dans le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1840,
j'ai compris comme ressources extraordinaires une somme de fr. 6,801,520 12 c^s, laquelle re-
présente exactement les dépenses déjà indiquées pour payements faits pour les travaux du chemin de
fer, des routes pavées et ferrées et pour l'acquisition de 4 mille actions du chemin de fer rhénan.

Afin d'éviter toute confusion dans la comptabilité, j'ai cru convenable d'opérer ainsi, et de ne

constater en recette le produit de l'emprunt de 82 millions, autorisé par la loi du 26 juin 1840, n° 264, qu'au fur et à mesure que la dépense s'effectuerait.

D'après l'article 2 de ladite loi, les fonds empruntés seront affectés comme suit :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer (sauf toutefois la déduction des cinq millions environ, qui forment le crédit supplémentaire ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249), jusqu'à concurrence de	fr.	57,666,000	»
2° A l'extinction des bons du Trésor émis par la loi du 28 décembre 1839, ci		12,000,000	»
3° A solder le prix de 4 mille actions du chemin de fer rhénan dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840, ci.		5,349,600	»
4° Pour parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 et du 1 ^{er} juin 1838, ci.		5,945,866	54
5° A éteindre, jusqu'à due concurrence, des bons du Trésor émis pour le service du Trésor, ci		5,058,553	69
Total.		fr.	82,000,000

Sur cette somme de 82,000,000 de francs, on a porté en recette et en dépense,

SAVOIR :

a Pour les travaux du chemin de fer	fr.	5,455,997	54
La recette et la dépense autorisées par l'emprunt sont de		57,666,000	»
Il reste		fr.	52,212,002 49
b Pour l'extinction des bons du Trésor émis par suite de la loi du 28 décembre 1819		12,000,000	»
La recette et la dépense autorisées sont de		12,000,000	»
Il reste		fr.	»
c Pour le prix de 4000 actions du chemin de fer rhénan.		837,400	»
La recette et la dépense autorisées sont de		5,349,600	»
Il reste		fr.	2,512,200
d Pour parfaire les dépenses autorisées pour la construction de routes pavées et ferrées		540,122	64
La recette et la dépense autorisées sont de		5,945,866	54
Il reste		fr.	3,455,745 70
e Pour éteindre, jusqu'à due concurrence, des bons du Trésor émis pour le service du Trésor; de ce chef on a émis une partie en dépense		»	»
Celle autorisée par l'emprunt étant de		5,058,553	69
Il reste ainsi à employer	fr.	5,058,553	69

De manière qu'il reste à porter ultérieurement en recette et en dépense la somme de fr. 63,498,479 88

Il m'a, en outre, paru indispensable, Messieurs, de faire précéder les états comparatifs des recettes et des dépenses dont je viens de vous entretenir, et qui sont indiqués en trois parties distinctes, d'un *état de comparaison* entre la situation du Trésor établie le 1^{er} octobre 1839, et celle qui vous est présentée en ce moment, faisant ressortir une augmentation d'insuffisance de fr. 4,517,886 67 c'.

Bruxelles, le 19 novembre 1840.

Le Ministre des Finances,
MERCIER.

COMPARAISON

*Entre la situation du Trésor au 1^{er} octobre 1839 et la situation
au 1^{er} octobre 1840.*

La situation du Trésor, au 1^{er} octobre 1839, présentait une insuffisance de ressources de fr. 46,437,920 05 c^s, sur laquelle il y avait à retrancher le crédit de 2,000,000 de francs alloué par la loi du 1^{er} juin 1838, concernant les routes pavées et ferrées, des voies et moyens extraordinaires ayant été créés pour y faire face, donc 44,437,920 05

La situation du Trésor, au 1^{er} octobre 1840, présente une insuffisance de. 48,455,806 72

Différence en plus de. . . . fr. 4,317,886 67

Cette différence s'explique de la manière suivante:

Soldes des exercices clos.

Au 1^{er} octobre 1839, le solde actif de l'exercice 1831, était de 804,871 80

Au 1^{er} octobre 1840, il est reconnu être de 811,851 52

Différence en plus de. . . . fr. 6,979 72

Au 1^{er} octobre 1839, le solde passif de l'exercice 1832 était de 6,038,420 51

Au 1^{er} octobre 1840, il se trouve réduit à. 6,036,412 98

Différence en moins de. . . . fr. 2,007 53

Les variations qu'ont subies les soldes des exercices 1831 et 1832, dont les comptes définitifs ont été rendus depuis plusieurs années, proviennent de ce qu'après examen ultérieur, on a dû modifier les sommes rejetées des recettes de l'État par suite des observations de la Cour des Comptes; ces modifications seront motivées dans le compte général à rendre pour l'année 1839.

Au 1^{er} octobre 1839, on présumait que l'exercice 1837 présenterait, à l'époque de sa clôture, un solde passif de 1,969,329 56

Au 1^{er} octobre 1840, cet exercice ayant atteint sa clôture au 31 décembre précédent, n'est plus présenté qu'avec une insuffisance de. 1,674,403 67

Différence en moins de. . . . fr. 294,925 89

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1838.

Au 1^{er} octobre 1839, les revenus probables de cet exercice ont été fixés à. 123,663,215 »

Au 1^{er} octobre 1840, on ne les porte qu'à 123,548,925 91

Différence en moins. . . . fr. 114,289 09

Budget des dépenses de l'exercice 1838.

Au 1 ^{er} octobre 1839, les dépenses votées s'élevaient à . . .	123,071,572	24
On avait présumé une économie de . . .	4,500,000	»
Reste.	fr. 121,571,572	24
Au 1 ^{er} octobre 1840, les dépenses votées s'élèvent à . . .	122,574,992	78
On présume une économie de . . .	4,500,000	»
Reste.	fr. 121,074,992	78
Différence en moins.	fr. 496,579	46

Il y avait fr. 123,571,572 24 c^s, pour dépenses de l'exercice 1838, dans la situation du 1^{er} octobre 1839, mais on en a retranché le crédit précité de 2,000,000 de francs alloué pour la construction de routes pavées et ferrées, lequel est transporté au Budget des dépenses de l'exercice 1839.

La différence en moins de fr. 496,579 46 c^s, que l'on fait ressortir ci-dessus, provient d'annulations de crédits aux Départements de la Justice et des Travaux Publics.

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1839.

Au 1 ^{er} octobre 1839, on avait présumé que les revenus de cet exercice s'élèveraient à	104,938,650	81
Au 1 ^{er} octobre 1840, les revenus probables s'élèvent à	115,642,140	57
Différence en plus	fr. 10,703,489	76

Cette différence en plus a pour cause principale que, dans la situation actuelle, on a porté en recette le produit d'une émission de bons du Trésor pour faire face au crédit de 12,000,000 de fr. ouvert par l'art. 1^{er} de la loi du 28 décembre 1839, pour le chemin de fer et les routes pavées et ferrées.

Budget des dépenses de l'exercice 1839.

Au 1 ^{er} octobre 1839, les dépenses votées s'élevaient à . . .	115,915,547	04
On avait présumé une économie de . . .	5,000,000	»
Reste	fr. 110,915,547	04
Au 1 ^{er} octobre 1840, les dépenses votées s'élèvent à . . .	128,602,223	79
On présume une économie de . . .	2,000,000	»
Reste	fr. 126,602,223	79
Différence en plus	fr. 15,686,876	75

Cette différence provient :

1^o Du crédit de 12,000,000 de fr. ouvert par l'art. 1^{er} de la loi du 28 décembre 1839, pour le chemin de fer et les routes pavées et ferrées, et auquel on fait face par une émission de bons du Trésor dont le produit augmente les revenus du même exercice comme on l'a vu ci-dessus.

Ce crédit de 12,000,000 de fr. renferme celui de 2,000,000 de fr. retranché à l'exercice 1838.

2^o Des crédits supplémentaires alloués aux Départements de la Justice, des Affaires Étrangères, des Travaux Publics et de la Guerre.

3^o De la réduction de 5,000,000 de francs sur les économies présumées.

Crédits complémentaires déjà demandés ou à demander aux Chambres législatives.

Au 1 ^{er} octobre 1839, les crédits complémentaires pour acquitter les créances arriérées sur les exercices clos ont été portés à . fr.	4,037,482 03
Au 1 ^{er} octobre 1840, ces mêmes crédits s'élèvent à	4,290,043 64
Différence en plus fr.	<u>252,563 61</u>

Cette différence en plus provient de ce que la situation précédente ne présentait ce crédit que pour les exercices 1830 à 1836, et que dans la situation actuelle on y a ajouté ceux à demander pour l'exercice 1837.

Les différences qu'on remarquera entre les sommes indiquées dans les deux situations, en ce qui concerne ces crédits pour chacun des exercices 1830 à 1836, doivent être attribuées à ce qu'au 1^{er} octobre 1839 on ne les avait présentés que d'une manière approximative, et que depuis cette époque on a fixé les sommes qui restaient réellement à demander pour en faire l'objet d'un projet de loi à soumettre aux Chambres.

Au 1 ^{er} octobre 1839, les crédits complémentaires, dont les exercices restent à déterminer, avaient été portés à	950,000 »
Au 1 ^{er} octobre 1840, on élève ces crédits à	985,000 »
Différence en plus fr.	<u>35,000 »</u>

Cette augmentation provient de ce que le crédit de 450,000 francs à demander pour restitution de droits indûment perçus sur les apports de différentes sociétés industrielles, et qui se trouve compris dans la somme de 950,000 francs indiquée dans la situation précédente, doit être augmenté de 55,000 pour les intérêts que l'on présume devoir payer du chef de retard apporté dans cette restitution.

Les différences qu'on vient d'expliquer, et qui résultent du rapprochement entre les résultats consignés dans les deux situations se résument comme suit :

Augmentation de recette à l'exercice 1831 fr.	6,979 72
Id. id. 1832	2,007 33
Id. id. 1837	294,925 89
Diminution de dépenses à l'exercice 1838	496,579 46
Augmentation de recette à l'exercice 1839	10,703,489 76
	<u>11,505,982 46</u>
Diminution de recettes à l'exercice 1838	114,289 09
Augmentation de dépense à l'exercice 1839.	15,686,876 73
Augmentation sur les crédits pour dépenses arriérées des exercices clos	252,563 61
Augmentation de crédits à demander sur exercices restant à déterminer	35,000 »
	<u>16,088,729 43</u>
Augmentation d'insuffisance dans la situation actuelle	4,584,747 29

Mais pour réduire cette augment. d'insuffisance à celle de fr. 4,317,886 67 c^s, qui résulte de la comparaison du résultat général des deux situations, il faut ajouter ici les résultats présumés à l'exécution du Budget de l'exercice 1840, qui

A REPORTER fr.	<u>4,584,747 29</u>
------------------------	---------------------

REPORT. . . . fr. 4,584,747 29

ne se trouvent présentés que dans la situation du Trésor au 1^{er} octobre 1840,

SAVOIR :

Montant des revenus probables de l'exercice 1840	101,002,251 56	
Recette attribuée à l'exercice 1840 sur le produit de l'em- prunt autorisé par la loi du 26 juin 1840	6,801,520 12	
Total des revenus probables. fr.	107,803,771 68	
Montant des dépenses votées pour l'exer- cice 1840.	96,185,590 94	
Dépenses spéciales du Département des Travaux Publics.	6,801,520 12	
Crédit complémentaire à demander pour le Département de la Guerre.	4,550,000 »	
Total des dépenses. fr.	107,536,911 06	
Excédant de ressources à l'exercice 1840.	266,860 62	
Différence égale. fr.	4,517,886 67	

40

Première Partie.



SITUATION GÉNÉRALE
DU TRÉSOR PUBLIC

Au 1^{er} Octobre 1840.



ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTÉ DES		
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
État n° 1.	1838	94,606,326 »
	Produit de l'emprunt de 50 millions de francs (*).	25,646,199 36
— 2.	1839	104,095,551 »
	Produit d'une émission de bons du Trésor (prêt à la Banque de Belgique).	4,000,000 »
	Id. id. (pour la construction du chemin de fer et des routes pavées et ferrées)	12,000,000 »
— 3.	1840	101,955,569 »
	Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840.	6,801,520 12
		349,105,145 48

(*) Le produit net de l'emprunt de 50 millions de francs est de fr. 35,778,033 70 et: mais une somme de 10 millions de francs a été transférée de l'exercice 1838 à celui de 1837, afin de faire balancer les recettes avec les dépenses pour les travaux du chemin de fer, pour l'exécution desquels on avait primitivement autorisé une émission de bons du Trésor sur ledit exercice.

du Trésor au 1^{er} octobre 1840.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURIR.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1838.	EN 1839.	EN 1840 au 1 ^{er} septembre.	TOTAL.				
04,610,942 92	2,977,052 51	18,800 »	97,606,795 45	164,096 78	97,770,892 21	»	5,164,506 21
10,870,000 »	8,890,298 61	6,017,735 09	25,778,055 70	»	25,778,055 70	»	131,854 54
»	95,887,525 40	2,655,664 58	98,520,989 98	1,121,150 59	99,642,140 57	4,453,590 45	»
»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	»
»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»	»
»	»	62,066,552 04	62,066,552 04	58,955,899 52	101,002,251 56	955,517 44	»
»	»	6,801,520 12	6,801,520 12	»	6,801,520 12	»	»
105,480,942 92	125,754,676 52	77,558,071 85	506,775,691 27	40,221,146 89	546,994,858 16	5,406,707 87	5,296,400 55
						2,110,507 52	

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTÉ DES				
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.
État n° 4.	1838	94,947,052 10	5,588,582 14	1,558,475 10
	Budget spécial (<i>Travaux Publics</i>)	25,646,538 "	151,695 70	"
— 5.	1839	104,890,097 55	7,705,126 24	"
	Crédit spécial (<i>prêt à la Banque de Belgique</i>)	4,000,000 "	"	"
	Budget spécial (<i>Travaux Publics</i>)	12,000,000 "	"	"
— 6.	1840	95,150,390 94	1,035,000 "	"
	Budget spécial (<i>Travaux Publics</i>)	6,801,520 12	"	"
		545,444,398 71	12,258,204 08	1,558,475 10
			10,719,728 92	

RÉSÜ

Les recouvrements faits et à faire sur les voies et moyens votés pour les exercices 1838, 1839 et 1840, s'élèvent à

L'excédant des ressources sur l'exercice clos de 1831, suivant le compte définitif de cet exercice, est de

—	—	1834,	—	—	
—	—	1835,	—	—	
—	—	1836,	—	—	

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices 1838, 1839 et 1840, s'élèvent ensemble à

L'excédant des dépenses sur l'exercice clos de 1830 et antérieurs s'élève, suivant le compte définitif, à

—	—	1832 s'élève, suivant le compte définitif, à.	
—	—	1835	—
—	—	1837	—

Il est à présumer qu'on pourra retrancher de cette somme, SAvoir .

1°	Les économies probables sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1838
2°	— — — — — 1839

Auquel excédant il faut ajouter :

1°	Les crédits complémentaires déjà demandés ou qui restent à demander aux Chambres pour acquitter les créances arriérées
2°	Le crédit complémentaire à allouer au Département de la Guerre pour l'exercice 1840
3°	Les crédits complémentaires dont les exercices restent à déterminer

du Trésor au 1^{er} octobre 1840.

DÉPENSES.

RESTE.	DÉPENSES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR SUR LE VISA DE LA COUR DES COMPTES,				RESTE DISPONIBLE SUR LES CRÉDITS au 1 ^{er} octobre 1840.	Observations.
	EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.		
96,796,950 08	70,595,910 42	14,690,784 80	2,806,088 60	94,093,585 82	2,705,575 26	
25,778,055 70	9,557,806 69	16,251,653 51	168,595 50	25,778,055 70	"	
112,602,225 70	"	83,190,101 15	15,948,500 67	99,158,601 82	13,465,621 97	
4,000,000 "	"	5,886,564 08	"	5,886,564 08	115,455 92	
12,000,000 "	"	172,550 72	11,775,251 51	11,947,782 25	52,217 77	
96,185,390 94	"	"	54,906,269 77	54,906,269 77	41,279,121 17	
6,801,520 12	"	"	6,652,891 62	6,652,891 62	148,628 50	
554,164,127 65	85,955,717 11	118,191,654 26	92,258,175 67	296,405,527 04	57,760,600 59	

ÉTAT.

	fr. 540,994,858 16
	811,851 52
	187,756 80
	5,971,220 74
	5,104,144 45
Montant des recettes	555,069,791 05
	554,164,127 65
	1,478,947 45
	6,056,412 98
	5,846,661 02
	1,674,403 67
	15,056,425 10
Montant des dépenses.	567,200,552 75
	1,500,000 "
	2,000,000 "
	5,500,000 "
	565,700,552 75
Excédant des dépenses	8,650,761 08
sur les exercices clos. s'élevant à.	4,290,045 64
	4,550,000 "
	985,000 "
	9,825,045 64
TOTAL de l'excédant des dépenses.	18,455,806 72

22

Deuxième Partie.



Etat Comparatif

ENTRE

L'ÉVALUATION DES REVENUS DU ROYAUME

ET LES RECETTES EFFECTIVES.

Exercices 1838 à 1840.



*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 30 janv. 1838 n° 2)
Capitaux et revenus.	Impôts.	
	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Péages.	TRÉSOR PUBLIC.	
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	TRAVAUX PUBLICS.	
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Foncier	18,261,226 »
	Personnel	8,272,000 »
	Patentes	2,855,600 »
	Rodéances sur les mines	115,500 »
	Douanes	9,000,000 »
	Sel	5,700,000 »
	Vins étrangers	2,800,000 »
	Eau-de-vie étrangère	200,000 »
	— indigène	5,000,000 »
	Bières et vinaigres	7,000,000 »
	Sucres	800,000 »
	Timbres collectifs sur les quittances	1,450,000 »
	— sur les permis de circulation	20,000 »
	Droits de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »
	— d'entrepôt	20,000 »
	Recettes ordinaires et accidentelles	9,000 »
	Timbre	2,125,000 »
	Enregistrement	8,550,000 »
	Greffo	200,000 »
	Hypothèques	725,000 »
	Successions	5,200,000 »
	Vingt-six centimes additionnels	5,848,000 »
	Amendes	200,000 »
	Passports et port d'armes de chasse	200,000 »
	Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	65,000 »
	Amendes en matières de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
	Produit des examens	55,000 »
	— des brevets d'invention	16,000 »
	— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
	Produits des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, etc.	550,000 »
	— de la Sambre canalisée	450,000 »
	— des droits de bacs et passages d'eau	105,000 »
	— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et 2 ^e classe	2,575,000 »
	Taxe des lettres et affranchissements	2,540,000 »
	Ports des journaux	70,000 »
	Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	50,000 »
	Remboursements d'offices étrangers	20,000 »
	Service rural	140,000 »
	Chemin de fer	4,550,000 »
	Rachat et transfert de rentes	80,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie	800,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	100,000 »
	A REPORTER	88,577,526 »

pour l'exercice 1838, et les recettes effectives, contenant les recouvrements août 1840.

VERSEMENTS FAITS				RESTE A RECOURIR.	REVENUS PROBABLS.	DIFFERENCE	
EN 1838.	EN 1839.	1840.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
17,185,512 20	1,050,539 60	"	18,235,851 80	"	18,235,851 80	27,374 20	"
7,576,500 47	861,689 87	"	8,437,990 54	"	8,437,990 54	"	165,990 54
2,559,144 09	411,606 97	"	2,970,751 06	"	2,970,751 06	"	137,151 06
108,568 82	21,040 17	"	129,608 99	"	129,608 99	"	14,108 99
10,565,606 04	73,226 05	"	10,638,832 09	"	10,638,832 09	"	1,638,832 09
4,066,864 20	135 46	"	4,066,999 75	"	4,066,999 75	"	366,999 75
2,306,701 49	15 86	"	2,306,715 35	"	2,306,715 35	493,284 65	"
241,158 94	1,087 81	"	242,226 75	"	242,226 75	"	42 226 75
2,897,150 80	614 20	"	2,897,754 "	"	2,897,754 "	102,246 "	"
7,105,504 76	708 49	"	7,104,015 25	"	7,104,015 25	"	104,015 25
1,188,149 45	"	"	1,188,149 45	"	1,188,149 45	"	588,149 45
1,479,587 24	65 60	"	1,479,652 84	"	1,479,652 84	"	20,652 84
18 875 78	15 76	"	18,889 54	"	18,889 54	1,110 46	"
104,625 88	"	"	104,625 88	"	104,625 88	"	14,625 88
18,822 20	535 27	"	19,355 47	"	19,355 47	644 55	"
870,081 52	2,146 37	"	872,227 69	"	872,227 69	"	865,227 69
2,174,601 55	1,425 54	"	2,176,024 67	"	2,176,024 67	"	51,024 67
9,019,999 79	9 55	"	9,020,009 12	"	9,020,009 12	"	470,009 12
195,670 86	"	"	195,670 86	"	195,670 86	4,329 14	"
810,745 62	"	"	810,745 62	"	810,745 62	"	85,745 62
5,560,914 92	"	"	5,560,914 92	"	5,560,914 92	"	100,914 92
4,041,915 07	189 16	"	4,042,102 25	"	4,042,102 25	"	194,102 25
190,500 21	128 56	"	190,628 77	"	190,628 77	9,371 25	"
245,487 95	2 "	"	245,489 95	"	245,489 95	"	45,489 95
115,500 86	"	"	115,500 86	"	115,500 86	"	50,500 86
167,515 12	114 92	"	167,628 04	"	167,628 04	"	17,628 04
65,067 67	"	"	65,067 67	"	65,067 67	"	10,067 67
24 471 80	"	"	24,471 80	"	24,471 80	"	8,471 80
"	"	"	"	2,000 "	2,000 "	"	"
517,002 06	"	"	517,002 06	"	517,002 06	52,997 94	"
350,576 64	"	"	350,576 64	"	350,576 64	119,625 50	"
98,704 21	1,191 84	"	99,896 05	"	99,896 05	5,105 95	"
2,574,822 70	169 07	"	2,574,991 77	"	2,574,991 77	8 25	"
2,752,146 59	"	"	2,752,146 59	"	2,752,146 59	"	592,146 59
51,800 48	1,981 85	"	53,782 35	"	53,782 35	16,217 67	"
55,069 57	"	"	55,069 57	"	55,069 57	"	5,069 57
"	24,421 09	"	24,421 09	"	24,421 09	"	4,421 09
"	"	"	"	"	"	140,000 "	"
2,786,901 31	510,952 09	"	3,097,853 40	"	3,097,853 40	1,452,166 60	"
101,097 97	"	"	101,097 97	"	101,097 97	"	21,097 97
280,470 27	885 60	"	281,555 87	"	281,555 87	518,646 15	"
131,075 75	"	"	131,075 75	"	131,075 75	"	31,075 75
88 199,875 48	2 764 870 55	"	90 964,745 81	2 000 "	90 966 745 81	2,925,124 09	5,512,541 90

SUITE DE L'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 30 janv. 1838 n° 2).
Capitaux et Revenus.	REPORT.	88,577,526 »
	Prix de vente d'objets mobil., transact. en mal. doman., dommages-intérêts, success. en déshér., épaves.	500,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 28 décembre 1835, n° 858)	1,200,000 »
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	550,000 »
TRÉSOR PUBLIC	Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	350,000 »
	Produits des houillères domaniales de Kerkraede.	240,000 »
Contributions directes	Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	170,000 »
	Restitutions, dommages et intérêts en matière forestière	5,000 »
TRÉSOR PUBLIC	Restitutions volontaires	1,000 »
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »
Contributions directes	Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier dont il est fait réserve expresse	670,000 »
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	200,000 »
TRÉSOR PUBLIC	Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	55,000 »
	Produits des haras	12,000 »
Contributions directes	— des établissements modèles pour la culture du mûrier, etc.	6,000 »
	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Solde de comptes	55,000 »
	Avances faites par le Ministère des Finances. { 2 p. % sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles.	1,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	Avances faites par le Ministère des Finances. { Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière.	20,000 »
	Avances faites par le Ministère des Finances. { Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs des bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	175,500 »
TRÉSOR PUBLIC.	Avances faites par le Ministère des Finances. { 5 p. % sur les recettes faites pour le compte des tiers.	20,000 »
	Avances faites par le Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	115,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	Avances faites par le Ministère de la Justice. { Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc.	15,000 »
	Avances faites par le Ministère de l'Intérieur. { Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,500 »
TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières	1,550,000 »
	Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien	500,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour constructions d'écuries destinées à la cavalerie	50,000 »
	Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses.	150,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	50,000 »
		94,606,526 »
A DÉDUIRE : pour diminution de recette.		»
		94,606,526 »
Fonds spéciaux.		
Emprunt à 5 p. % de 50,850.800 francs (produit net fr. 55,646,199 56 c)		25,646,199 56
		120,252,525 56

*pour l'exercice 1838, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
août 1840.*

VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFERENCE	
EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
88,199,873 48	2,764,870 53	"	90,964,743 81	2,000 "	90,966,743 81	2,923,124 00	5,512,541 90
271,872 89	"	"	271,872 89	"	271,872 89	28,127 11	"
2,721,679 49	"	"	2,721,679 49	"	2,721,679 49	"	1,521,679 49
547,409 46	"	"	547,409 46	"	547,409 46	"	17,409 46
406,714 79	1,000 47	"	408,575 26	"	408,575 26	"	58,575 26
284,144 52	"	"	284,144 52	"	284,144 52	"	44,144 52
165,501 90	195 75	"	165,695 74	"	165,695 74	4,504 26	"
4,725 52	"	"	4,725 52	"	4,725 52	"	1,725 52
480 75	"	"	480 75	"	480 75	519 27	"
"	52,292 29	"	52,292 29	"	52,292 29	"	2,292 29
766,011 77	"	"	766,011 77	"	766,011 77	"	96,011 77
155,756 53	"	"	155,756 53	"	155,756 53	44,265 67	"
"	21,210 "	9,500 "	30,710 "	22,200 "	53,000 "	"	"
"	"	"	"	12,000 "	12,000 "	"	"
"	"	"	"	"	"	6,000 "	"
184 24	"	"	184 24	"	184 24	815 76	"
27,757 44	1 25	"	27,758 69	"	27,758 69	7,261 51	"
5,260 57	"	"	5,260 57	"	5,260 57	"	2,260 57
20,520 92	"	"	20,520 92	"	20,520 92	"	520 92
168,849 90	372 64	"	169,222 54	"	169,222 54	6,277 46	"
24,585 69	"	"	24,585 69	"	24,585 69	"	4,585 69
159,877 44	718 02	"	140,595 46	"	140,595 46	"	25,595 46
7,980 17	"	"	7,980 17	"	7,980 17	7,019 83	"
1,694 85	"	"	1,694 85	"	1,694 85	"	194 85
296,827 27	156,831 68	9,500 "	442,958 95	57,041 05	500,000 "	850,000 "	"
544,102 52	11,500 69	"	555,403 21	"	555,403 21	"	55,403 21
"	"	"	"	50,000 "	50,000 "	"	"
56,884 51	"	"	56,884 51	"	56,884 51	93,115 49	"
"	9,254 27	"	9,254 27	40,765 73	50,000 "	"	"
94,616,256 27	2,978,685 59	18,800 "	97,613,741 66	164,096 78	97,777,858 44	5,970,828 25	7,142,540 69
5,515 55	1,652 88	"	6,946 25	"	6,946 25	"	6,946 25
94,610,942 92	2,977,052 51	18,800 "	97,606,795 43	164,096 78	97,770,892 21	5,970,828 25	7,135,394 46
10,870,000 "	8,890,298 61	6,017,755 09	25,778,053 70	"	25,778,053 70	5,164,566 21	151,854 54
105,480,942 92	11,867,551 12	6,056,535 00	123,384,829 15	164,096 78	123,548,925 01	3,296,400 55	

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
	Foncier.	20,087,548 »
	Personnel.	9,240,000 »
	Patentes.	5,140,000 »
	Redevances sur les mines.	160,083 »
	Droits d'entrée.	8,955,500 »
	— de sortie.	610,500 »
	— de transit.	60,000 »
	— de tonnage.	505,000 »
	Timbres.	55,000 »
	Droits de consommation sur les boissons distillées.	1,000,000 »
	Sel.	4,022,000 »
	Vins étrangers.	2,475,000 »
	Eau-de-vie indigène.	3,500,000 »
	— étrangère.	274,000 »
	Bières et vinaigres.	7,587,000 »
	Sucres.	1,051,000 »
	Timbres sur les quittances.	1,491,000 »
	— sur les permis de circulation.	20,000 »
	Droits de garantie des matières d'or et d'argent.	100,000 »
	Recettes diverses.	20,000 »
Capitaux et Revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Timbre.	2,150,000 »
	Enregistrement.	9,080,000 »
	Greffe.	200,000 »
	Hypothèques.	825,000 »
	Successions.	5,475,000 »
	Additionnels.	4,710,000 »
	Amendes.	180,000 »
	Recettes diverses.	500,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	
	Produit des examens pour l'obtention des grades académiques.	65,000 »
	— des brevets d'invention.	25,000 »
	— des diplômes des artistes vétérinaires.	2,500 »
	TRAVAUX PUBLICS.	
	Domaines.	3,000,000 »
	Postes.	2,800,000 »
	Chemin de fer.	4,790,000 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Rachats et transferts de rentes.	100,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie.	650,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	75,000 »
	Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves.	215,000 »
	Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835.	2,000,000 »
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; ventes d'herbes; extraction de terre et de sable.	550,000 »
	Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre.	525,000 »
	Produits des houillères domaniales de Kerkraede.	270,000 »
	Intér. de créances du fonds de l'industrie, de créan. ordin. et d'avan. faites pour bâtiments d'écoles.	175,000 »
A REPORTER.		100,655,931 »

pour l'exercice 1839, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
avril 1840.

VERSEMENTS FAITS			RESIE RECOURRER.	REVENUS PROBABILS.	DIFFERENCE		Observations.
EN 1839.	EN 1840	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
18,480,443 68	817,004 04	19,506,447 72	266,900 28	19,575,348 "	514,000 "	"	
8,160,711 49	641,794 42	8,802,505 91	516,404 09	9,119 000 "	121,000 "	"	
2,094,796 95	519,549 20	3,014,146 15	86,853 85	3,101,000 "	45,000 "	"	
90,096 07	15,401 95	105,588 02	51,404 08	160,083 "	"	"	
8,117,816 50	55,862 21	8,151,678 71	"	8,151,678 71	805,821 29	"	
558,887 08	25 90	558,912 98	"	558,912 98	71,587 02	"	
65,485 26	"	65,485 26	"	65,485 26	514 74	"	
298,210 76	4,450 09	302,640 85	"	302,640 85	2,559 15	"	
55,241 20	51 26	55,292 46	"	55,292 46	1,707 54	"	
1,002,691 51	105 40	1,002,795 "	"	1,002,795 "	"	2,795 "	
5,976,927 82	"	5,976,927 82	"	5,976,927 82	45,072 18	"	
2,222,000 85	"	2,222,000 85	"	2,222,000 85	252,999 15	"	
2,688,166 88	405 94	2,688,570 82	"	2,688,570 82	611,429 18	"	
204,684 15	140 45	204,853 60	"	204,853 60	69,166 40	"	
7,166,898 80	1,107 98	7,168,006 78	"	7,168,006 78	218,095 22	"	
1,097,156 48	"	1,097,156 48	"	1,097,156 48	"	66,156 48	
1,450,624 09	117 64	1,450,741 73	"	1,450,741 73	40,258 27	"	
18,604 79	4 97	18,609 76	"	18,609 76	1,590 24	"	
155,750 05	"	155,750 05	"	155,750 05	4,269 97	"	
55,825 82	2,806 52	58,650 14	"	58,650 14	"	9,650 14	
2,614,555 29	"	2,614,555 29	"	2,614,555 29	"	464,555 29	
8,087,555 05	"	8,087,555 05	"	8,087,555 05	992,464 05	"	
210,862 60	"	210,862 60	"	210,862 60	"	10,862 60	
725,547 16	"	725,547 16	"	725,547 16	101,452 84	"	
5,102,669 55	"	5,102,669 55	"	5,102,669 55	572,550 45	"	
5,722,150 46	"	5,722,150 46	"	5,722,150 46	996,849 54	"	
240,479 85	"	240,479 85	"	240,479 85	"	60,479 85	
550,556 09	"	550,556 09	"	550,556 09	169,405 91	"	
22,985 "	1,190 47	24,175 47	58,824 55	65,000 "	"	"	
21,659 64	10,545 91	51,985 55	"	51,985 55	"	6,985 55	
"	"	"	2,500 "	2,500 "	"	"	
5,928,925 62	"	5,928,925 62	"	5,928,925 62	"	259,925 62	
2,912,575 45	"	2,912,575 45	"	2,912,575 45	"	112,575 45	
5,845,807 95	405,927 09	4,249,825 04	"	4,249,825 04	540,174 96	"	
82,421 04	"	82,421 04	"	82,421 04	17,578 96	"	
262,990 04	"	262,990 04	"	262,990 04	587,009 96	"	
98,270 79	"	98,270 79	"	98,270 79	"	25,270 79	
1,095,278 84	"	1,095,278 84	"	1,095,278 84	"	880,278 84	
1,951,754 24	"	1,951,754 24	"	1,951,754 24	68,265 76	"	
602,259 90	"	602,259 90	"	602 259 90	"	52,259 90	
555,962 10	"	555,962 10	"	555 962 10	"	28,962 10	
119,119 81	"	119,119 81	"	119 119 81	150,880 19	"	
127,584 94	"	127,584 94	"	127,584 94	47,615 06	"	
92,945,719 58	2,252,164 53	95,197,885 91	766,067 75	95 965 951 64	6 647,654 95	1,957,675 57	8

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.	
REPORT.		100,653,931 »	
Capitaux et Revenus.	Enregis- trement, etc.	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
		Restitutions volontaires	1,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Produits divers des prisons	50,000 »
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, etc.	600,000 »
		Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	220,000 »
		Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	53,000 »
		Produits des haras	15,000 »
		— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	6,000 »
		— de l'école vétérinaire et d'agriculture	77,000 »
	Contribu- tions directes.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	1,000 »
		Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	60,000 »
Remboursements.	ENREGISTREMENT, DOM. ET FORÊTS.	Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	60,000 »
		Avances faites par le Ministère des Finances	215,500 »
		— — de la Justice	148,000 »
		— — des Travaux Publics.	1,500 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,350,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre, aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien	300,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	40,000 »
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses.	150,000 »
		Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	40,600 »
		Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches	60,000 »
		Droits de pilotage	»
		104,095,531 »	
Prévisions extraordinaires.			
Produit d'une émission de bons du Trésor, à l'effet de faire face aux crédits ouverts au Gouvernement par la loi du 1 ^{er} janvier 1839, n ^o 1, pour le prêt accordé à la banque de Belgique		4,000,000 »	
Produit d'une émission de bons du Trésor, afin de faire face au crédit ouvert par l'article 1 ^{er} de la loi du 28 décembre 1839, n ^o 885, pour la continuation du chemin de fer, décrété par les lois du 1 ^{er} mai 1834, n ^o 330, et 26 mai 1837, n ^o 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution est autorisée par les lois du 2 mai 1836, n ^o 213, et 1 ^{er} juin 1838, n ^o 204		12,000,000 »	
		120,095,531 »	

pour l'exercice 1839, et les recettes effectives, contenant les recouvrements août 1840.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFERENCE		Observations.
EN 1839.	EN 1840.	TOTAL	RECOURRER.	PROBABLES.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION	
92,943,719 58	2,252,164 35	95,197,883 91	766,067 73	95,963,931 64	6,647,654 05	1,957,675 57	
2,412 38	"	2,412 38	"	2,412 38	1,587 62	"	
549 45	"	549 45	"	549 45	650 55	"	
"	34,456 85	34,456 85	"	34,456 85	"	4,456 85	
560,520 21	"	560,520 21	"	560,520 21	59,679 79	"	
318,754 97	"	318,754 97	"	318,754 97	"	98,754 97	
"	3,885 "	3,885 "	49,115 "	53,000 "	"	"	
"	"	"	15,000 "	15,000 "	"	"	
"	"	"	6,000 "	6,000 "	"	"	
56,278 76	10,264 97	66,543 73	10,456 27	77,000 "	"	"	
61 78	"	61 78	958 22	1,000 "	"	"	
65,219 06	6,873 36	72,092 42	"	72,092 42	"	12,092 42	
57,159 17	"	57,159 17	"	57,159 17	2,840 83	"	
190,924 49	"	190,924 49	"	190,924 49	24,575 51	"	
159,666 82	"	159,666 82	"	159,666 82	"	11,666 82	
2,250 44	"	2,250 44	"	2,250 44	"	750 44	
977,400 75	261,283 43	1,238,684 18	111,515 82	1,350,000 "	"	"	
592,763 97	4,867 27	597,631 24	"	597,631 24	"	97,631 24	
"	"	"	40,000 "	40,000 "	"	"	
97,725 85	"	97,725 85	52,274 17	150,000 "	"	"	
27,500 "	6,116 62	35,616 62	15,985 38	49,600 "	"	"	
"	6,000 "	6,000 "	54,000 "	60,000 "	"	"	
52,817 76	47,752 75	80,570 51	"	80,570 51	"	80,570 51	
95,887,525 40	2,633,664 58	98,520,989 98	1,121,150 59	99,642,140 57	"	"	
4,000,000 "	"	4,000,000 "	"	4,000,000 "	"	"	
12,000,000 "	"	12,000,000 "	"	12,000,000 "	"	"	
111,887,525 40	2,633,664 58	114,520,989 98	1,121,150 59	115,642,140 57	6,716,989 25	2,265,598 80	
					4,455,590 43		

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 29 décembre 1839).
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
	Foncier	17,252,842 »
	Personnel	8,252,742 »
	Patentes	2,871,000 »
	Redevances sur les mines	215,985 »
	Douanes	9,570,000 »
	Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »
	Sel	5,930,600 »
	Vins étrangers	2,275,000 »
	Eau-de-vie étrangère	250,000 »
	— indigène	2,775,000 »
	Bières et vinaigres	6,865,000 »
	Sucres	1,410,000 »
	Timbres collectifs sur les quittances	1,448,000 »
	— sur les permis de circulation	17,000 »
	Droits de marque des matières d'or et d'argent	158,000 »
	— d'entrepôt	20,000 »
	Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Timbre	2,400,000 »
Peages.	Enregistrement	8,000,000 »
	Greffe	200,000 »
	Hypothèques	750,000 »
	Successions	5,400,000 »
	Additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions	5,211,000 »
	Amendes	234,000 »
	Passeports et port d'armes de chasse	250,000 »
	Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »
	Amendes en matières de simple police, civile, correctionnelle, etc.	160,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	
	Produit des examens	47,000 »
	— des brevets d'invention	25,000 »
	— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	650,000 »
	— du canal de Charleroy	1,050,000 »
	— de la Sambre canalisée	500,000 »
	— des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »
	— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et 2 ^e classe	2,400,000 »
	— de l'entrepôt d'Anvers	120,000 »
	TRAVAUX PUBLICS.	
	Postes	3,000,000 »
	Chemin de fer	5,729,000 »
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
	Rachat et transfert de rentes	60,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie	500,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	45,000 »
Capitaux et revenus.	Prix de vente d'objets mobiliers, transaction en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en deshérences, épaves	500,000 »
	A REPORTER	91 055,009 »

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les versements août 1840.

VERSEMENTS faits AU 31 AOÛT 1840.	RESTE A RECOURRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
9,944,243 93	7,288,598 07	17,232,842 »	»	»	
4,900,652 28	5,345,089 72	8,252,742 »	»	»	
1,569,218 75	1,501,781 25	2,871,000 »	»	»	
59,227 71	156,757 29	215,985 »	»	»	
6,149,254 02	5,220,745 98	9,570,000 »	»	»	
942,727 75	7,272 25	950,000 »	»	50,000 »	
2,215,241 01	1,386,758 39	5,600,000 »	530,000 »	»	
1,545,572 20	656,627 80	2,200,000 »	75,000 »	»	
146,168 67	85,851 53	250,000 »	»	»	
1,631,261 45	868,758 57	2,500,000 »	275,000 »	»	
4,859,076 72	2,005,025 28	6,865,000 »	»	»	
577,189 59	222,810 41	800,000 »	610,000 »	»	
921,672 73	478,527 27	1,400,000 »	48,000 »	»	
10,570 19	6,429 81	17,000 »	»	»	
110,762 90	47,257 01	158,000 »	»	»	
10,518 65	9,681 55	20,000 »	»	»	
17,511 27	2,688 75	20,000 »	»	11,000 »	
1,632,095 75	817,906 27	2,450,000 »	»	50,000 »	
6,020,637 45	2,629,562 55	8,650,000 »	»	650,000 »	
151,629 62	68,370 58	220,000 »	»	20,000 »	
540,457 55	209,542 67	750,000 »	»	»	
2,326,402 07	1,175,597 95	5,500,000 »	»	100,000 »	
2,458,118 66	1,161,881 54	5 600,000 »	»	589,000 »	
151,529 49	102,470 51	254,000 »	»	»	
121,718 »	128,282 »	250,000 »	»	»	
107,571 14	12,428 86	120,000 »	»	20,000 »	
101,195 »	58,807 »	160,000 »	»	»	
18,520 »	28,680 »	47,000 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
»	2,500 »	2,500 »	»	»	
460,047 74	229,952 26	690,000 »	»	40,000 »	
672,525 10	577,474 90	1,050,000 »	»	»	
286,965 51	75,056 69	580,000 »	»	»	
55,117 41	44,882 59	80,000 »	»	»	
1,492,448 57	907,551 45	2,400,000 »	»	»	
»	120,000 »	120,000 »	»	»	
1,922,915 15	1,077,086 87	5,000,000 »	»	»	
5,486,479 71	1,915,520 29	5,400,000 »	529,000 »	»	
55,687 08	19,312 92	75,000 »	»	15,000 »	
85,816 77	116,185 25	200,000 »	100,000 »	»	
50,509 54	14,490 46	45,000 »	»	»	
355,015 70	144,986 21	500,000 »	»	»	
58,087,565 15	52,545,705 87	90,051,069 »	1,707,000 »	1,545,000 »	

SUITE DE L'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 29 décembre 1839).
REPORT.		91,053,069 »
Capitaux et Revenus.	EN REGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS	Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835
		2,020,000 »
		Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.
		540,000 »
		Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.
		550,000 »
		Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.
		120,000 »
		Restitutions, dommages et intérêts en matière forestière
		4,000 »
Capitaux et Revenus.	TRÉSOR PUBLIC.	Restitutions volontaires
		500 »
		Produits divers des prisons
		25,000 »
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, etc.
		550,000 »
		Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations
		280,000 »
		Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>
		55,000 »
Capitaux et Revenus.	TRÉSOR PUBLIC.	Produits des haras
		15,000 »
		— des établissements modèles pour la culture du mûrier et éducation des vers à soie
		7,000 »
		— de l'école vétérinaire et d'agriculture
		102,500 »
		— du droit de pilotage
		250,000 »
	CONTRIBUTIONS DIRECTES	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions.
		1,000 »
Capitaux et Revenus.	CONTRIBUTIONS DIRECTES	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.
		57,500 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Recouvrement des reliquats de comptes, arrêtés par la Cour des Comptes.
		20,000 »
		Avances faites par le Ministère des Finances.
		180,500 »
		— — de la Justice.
		140,000 »
		— — des Travaux Publics.
		1,000 »
Remboursements.	TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'avances faites aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières
		1,250,000 »
		— aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien
		200,000 »
		— d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flotte, pour masse d'habillement et d'entretien
		500,000 »
		— d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour constructions d'écuries destinées à la cavalerie.
		50,000 »
		— d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses, y compris les avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand-livre à Amsterdam.
		590,500 »
Remboursements.	TRÉSOR PUBLIC.	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.
		50,000 »
		Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches
		60,000 »
		Recettes accidentelles
		20,000 »
		Recouvrement d'avances faites par le Trésor, pour le fonds de cautionnements, depuis 1850 à 1859 inclusivement.
		1,522,000 »
		— pour 1840
		144,000 »
Remboursements.		— pour le fonds de consignation depuis 1850 à 1859 inclusivement
		681,000 »
		— pour 1840
		50,000 »
		Remboursement partiel du prêt fait à la banque de Belgique, en vertu de la loi du 1 ^{er} janvier 1839.
		1,000,000 »
		Intérêts exigibles en 1840.
		548,000 »
		101,055,569 »

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les versements août 1840.

VERSEMENTS faits AU 31 AOÛT 1840.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
58,087,565 15	52,545,705 87	90,651,069 »	1,767,000 »	1,345,000 »	
1,902,558 26	697,641 74	2,600,000 »	»	580,000 »	
179,801 93	220,198 07	400,000 »	140,000 »	»	
169,907 21	150,092 79	500,000 »	50,000 »	»	
104,617 74	15,382 26	120,000 »	»	»	
1,685 76	2,514 24	4,000 »	»	»	
225 76	274 24	500 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
557,520 »	»	557,520 »	»	7,520 »	
150,251 60	149,768 40	280,000 »	»	»	
»	55,000 »	55,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	102,500 »	102,500 »	»	»	
50,282 79	219,717 21	250,000 »	»	»	
50 78	949 22	1,000 »	»	»	
59,810 68	17,689 52	57,500 »	»	»	
52,378 75	7,621 25	40,000 »	»	20,000 »	
128,265 10	52,254 90	180,500 »	»	»	
96,451 12	45,548 88	140,000 »	»	»	
575 09	426 91	1,000 »	»	»	
»	1,250,000 »	1,250,000 »	»	»	
54,578 12	165,421 88	200,000 »	»	»	
321,162 56	»	521,162 56	»	21,162 56	
»	50,000 »	50,000 »	»	»	
212,580 41	578,119 59	590,500 »	»	»	
10,625 »	19,575 »	50,000 »	»	»	
»	60,000 »	60,000 »	»	»	
46,082 25	5,917 75	50,000 »	»	50,000 »	
»	1,522,000 »	1,522,000 »	»	»	
»	144,000 »	144,000 »	»	»	
»	681,000 »	681,000 »	»	»	
»	50,000 »	50,000 »	»	»	
»	»	»	1,000,000 »	»	
»	548,000 »	548,000 »	»	»	
62,066,552 04	58,935,899 52	101,002,251 56	2 957,000 »	2,005,682 56	
955,517 44					

36

Troisième Partie.



DE

LA SITUATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX

DES DÉPENSES.

EXERCICES 1838 A 1840.



ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENT D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	
Dette publique.	13,325,900 06	10,358,992 40	2,587,768 11	2,100 77	12,948,861 28	575,038 78
DÉPENSES. DÉPENSES.	Liste civile	2,751,522 75	2,751,522 75	"	2,751,522 75	"
	Sénat.	22,000 "	16,000 "	907 39	16,907 39	5,092 61
	Chambre des Représentants .	409,850 "	538,377 76	22,481 43	560,839 19	48,990 81
	Cour des Comptes.	125,286 20	117,402 46	4,985 74	125,286 20	"
Département de la Justice. . .	5,790,475 "	4,760,281 53	692,685 59	177,445 61	5,650,410 53	160,064 67
— des Affaires Étrangères.	1,010,945 97	665,686 91	167,579 76	5,210 85	856,477 52	174,468 45
— de l'Intérieur.	8,250,402 96	6,481,928 57	1,628,391 52	11,809 02	8,122,128 91	114,274 05
A REPORTER.	31,870,182 94	25,489,991 98	5,104,795 54	197,460 25	30,792,253 57	1,077,929 37

dépenses sur l'exercice 1838, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 30 décembre 1837, n° 641, *Bulletin* n° 115, à fr. 6,345,875 »
 Par la loi du 28 mars 1839, n° 39, *Bulletin* n° 15, art. 3, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais d'entretien
 des détenus et frais d'impressions et de bureau 144,000 »

	Fr.	6,489,875 »
1 ^o Par le dernier paragraphe de l'art. 3 du chapitre V de la loi du 22 décembre 1838, n° 918, <i>Bulletin</i> n° 103, qui fixe le Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1839, le crédit pour la con- struction d'un palais de justice à Bruxelles a été annulé	400,000 »	699,400 »
2 ^o Par l'art. 3 de la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, il a été annulé sur le chap. VIII, art. 1 ^{er} , 30,000 francs, et art. 6, 269,400 francs. — Ensemble.	299,400 »	
	Fr.	5,790,475 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 1 ^{er} janvier 1838, n° 1, <i>Bulletin</i> n° 1, à		721,000 »
1 ^o Par la loi du 21 mars 1838, n° 16, <i>Bulletin</i> n° 7, il a été ouvert un crédit pour le frais d'une mission extraordinaire à Constantinople		200,000 »
2 ^o Par la loi du 21 décembre 1838, n° 913, <i>Bulletin</i> n° 100, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour matériel, missions extraordinaires et dépenses imprévues		77,680 »
3 ^o Par la loi du 28 mai 1839, n° 120, <i>Bulletin</i> n° 24, art. unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais de voyages des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses		12,265 97
	Fr.	1,010,945 97

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 29 décembre 1837, n° 646, <i>Bulletin</i> n° 117, à		8,137,018 96
1 ^o Par la loi du 26 mai 1838, n° 198, <i>Bulletin</i> n° 23, il a été ouvert un crédit à l'effet de solder des arriérés dus jusqu'au jour de leur décès à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pensions, et pour faire face aux traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos		30,000 »
2 ^o Par la loi du 31 mai 1838, n° 202, <i>Bulletin</i> n° 24, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'encouragement de la culture de la garance, de		22,000 »
3 ^o Loi du 30 mars 1839, n° 44, <i>Bulletin</i> n° 16; par l'art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit supplémentaire de	72,384 »	
Et par l'art. 3 de la même loi, il a été annulé sur les chap. IV et VII du même Budget une somme de.	25,000 »	

Le nouveau crédit est donc de.		47,384 »
	Fr.	8,236,402 96

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT " DÉPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	
REPORTS. . . .	51,870,182 94	25,480,991 98	5,104,795 34	197,466 25	30,792,253 57	1,077,929 57
Département des Travaux Publics.	7,657,724 67	5,554,484 07	2,111,885 20	91,647 56	7,658,016 63	99,708 04
— de la Marine	563,351 »	537,559 69	23,558 26	»	560,717 95	2,633 05
— de la Guerre	44,175,792 20	41,067,978 56	1,754,521 71	558,930 62	43,581,430 89	794,361 51
A REPORTER. . . .	84,267,050 81	72,440,814 50	8,994,560 51	848,044 23	82,292,419 04	1,974,631 77

dépenses de l'exercice 1838, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 642, <i>Bulletin</i> n° 116, à .	7,880,815 »
Par la loi du 26 mai 1838, n° 200, <i>Bulletin</i> n° 23, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'acquit de diverses dépenses de l'exercice 1835 et années antérieures, de	105,784 83
	7,986,599 83
1 ^o Par l'art. 2 de la loi du 15 avril 1840, n° 90, <i>Bulletin</i> n° 19, il a été annulé par voie de transfert au Budget 1839, sur l'art. 1 ^{er} , chapitre V, ci	132,000 »
2 ^o Par l'art. 2 de la loi du 3 juin 1840, n° 198, <i>Bulletin</i> n° 29, il a été annulé par voie de transfert au Budget 1839, sur le chap. IV, art. 8, 25,000 francs, et sur le chap. V, art. 1 ^{er} , fr. 171,875 16 c ^s	196,875 16
	328,875 16
	Fr. 7,857,724 67

Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 643, <i>Bulletin</i> n° 116, à	649,351 »
Par l'art. 2 de la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 269, <i>Bulletin</i> n° 25, il a été annulé sur le chap. II, art. 1 ^{er} , ci	86,000 »
	Fr. 563,351 »

Le Budget du Département de la Guerre a été fixé par la loi du 31 janvier 1838, n° 8, <i>Bulletin</i> n° 3, à	42,078,766 35
1 ^o Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, <i>Bulletin</i> n° 7, il a été ouvert un crédit pour l'école militaire de	120,000 »
2 ^o Par la loi du 20 mai 1838, n° 179, <i>Bulletin</i> n° 19, il a été ouvert un crédit pour liquider des créances arriérées sur l'exercice 1832, de	25,206 79
3 ^o Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, <i>Bulletin</i> n° 20, il a été ouvert un crédit à imputer sur divers chapitres du Budget, pour matériel du Ministère, etc., de	1,299,934 96
4 ^o Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, <i>Bulletin</i> n° 21, il a été ouvert un crédit applicable au paiement de dépenses de 1831 et années antérieures. D'après le § 2 de l'art. unique de cette loi, le crédit devait être porté au chapitre VIII du Budget de l'exercice 1835, mais à la date du 24 mai 1838, le Budget de l'exercice 1835 étant clos depuis plusieurs mois (au 31 décembre 1837), cette disposition ne pouvait être que le fait d'une erreur de forme qui a été rectifiée par la loi du 28 mai 1839, n° 121, <i>Bulletin</i> n° 24, en conséquence, ce crédit est ouvert sur l'exercice 1838, et forme le chapitre V du Budget	157,064 10
5 ^o Loi du 18 décembre 1838, n° 912, <i>Bulletin</i> n° 100, par l'art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit de 1,038,000 francs pour solde de troupes, masse des corps et service de santé, et par l'art. 2, il a été annulé une somme de 42,000 francs à l'art. 3 de la section 3, chap. II, de manière que le nouveau crédit est de	996,000 »
	44,676,992 20
Par l'art. 2 de la loi du 26 mai 1839, n° 115, <i>Bulletin</i> n° 23, il a été annulé sur les crédits disponibles du chapitre V, art. 2, matériel du génie, pour être transporté au Budget de 1839, ci	501,200 »
	Fr. 44,175,792 20

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRAL.	MONTANT du BUDGET	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LA TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	
REPORT. . . .	84,267,050 81	72,449,814 50	8,904,560 51	848,044 25	82,292,419 04	1,974,651 77
Département des Finances . . .	11,569,908 27	4,039,670 84	5,502,448 52	1,261,707 65	10,803,826 00	a) 566,081 28
Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,160,000 »	106,425 28	193,775 77	606,956 74	997,157 79	b) 162,862 21
Fonds spécial.	96,796,959 08	76,595,910 42	14,690,784 80	2,806,688 60	94,093,383 82	2,703,575 20
Département des Travaux Publics (routes pavées et ferrées, loi du 25 mai 1838, n° 188, <i>Bulletin</i> n° 20).	2,577,225 88	923,126 93	1,625,853 85	28,245 10	2,577,225 88	»
Département des Travaux Publics (chemin de fer, loi du 25 mai 1838, n° 188, <i>Bulletin</i> n° 20).	23,200,807 82	8,454,679 76	14,623,779 66	140,548 40	23,200,807 82	»
	122,574,992 78	85,953,717 11	30,942,418 51	2,975,282 10	119,871,417 52	2,703,575 20

dépenses sur l'exercice 1838, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 445, <i>Bulletin</i> n° 117, à	11,141,846 78
1 ^o Par la loi du 20 mai 1838, n° 181, <i>Bulletin</i> n° 19, il a été ouvert un crédit pour solder l'arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre, de	223,758 »
2 ^o Par la loi du 28 février 1839, n° 26, <i>Bulletin</i> n° 10, il a été ouvert un crédit pour solder l'arriéré des dépenses occasionnées pour la confection des pièces de cinq centimes, autorisée par la loi du Budget des Finances du 23 mars 1835, n° 124.	4,303 49
Fr.	11,369,908 27

La loi du 25 mai 1838, n° 188, *Bulletin* n° 20, a autorisé, art. 1^{er}, § 1^{er}, un emprunt jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 37 millions de francs, à un intérêt de 4 et demi pour cent, ou à un intérêt moindre avec augmentation relative du capital nominal. Par contrat passé entre M. le Ministre des Finances et MM. De Rothschild frères, à Paris, en date du 21 juin 1838, l'emprunt a été contracté à l'intérêt de 3 pour cent, au capital nominal de 50,850,800 fr. donnant un capital effectif de 37,375,338 »

Cet emprunt a été spécialement affecté comme suit :

1 ^o A l'extinction de 10 millions de bons du Trésor créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593.	10,000,000 »
2 ^o A la construction de routes pavées et ferrées, par suite de la loi du 2 mai 1836, n° 213, <i>Bulletin</i> n° 25, qui autorise une dépense de six millions. Les voies et moyens de ces six millions ont été faits par la loi du 18 juin 1836, n° 327, <i>Bulletin</i> n° 33; mais aux termes du § 3 de l'art. 3 de cette loi, il n'a été affecté aux routes pavées que la somme de 350,000 francs. Le surplus a été employé pour la construction du chemin de fer. Sur le crédit spécial de dix millions, autorisé par la loi du 12 novembre 1837, n° 593, <i>Bulletin</i> n° 96, il a été affecté aux routes pavées et ferrées la somme de fr. 933,551 43 c., ensemble fr. 1,283,551 43 c., de manière qu'il revenait aux routes fr. 4,716,448 57 c. Cependant, M. le Ministre des Travaux Publics, par ses dépêches des 17 juin et 20 décembre 1839, n° 241, cabinet, ayant établi l'emploi du produit de l'emprunt d'après les besoins respectifs des travaux des routes et des chemins de fer, il n'a été affecté définitivement aux routes que la somme de 3,577,225 88	
3 ^o Finalement à la continuation des travaux des chemins de fer décrétés par les lois des 1 ^{er} mai 1834, n° 330, <i>Bulletin</i> n° 29, et 26 mai 1837, n° 131, <i>Bulletin</i> n° 41. Toutefois cette allocation n'est portée ici que pour la somme de fr. 23,200,807 82 c., par suite de la déduction du montant des frais de l'emprunt de 50,850,800 francs, s'élevant à fr. 1,597,304 30 c. sur celle de fr. 24,798,112 12 c., qui reste disponible pour compléter l'emploi de l'emprunt, ci.	23,200,807 82
Les frais précités s'élèvent à	1,597,304 30

Fr. 37,375,338 »

a et b) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées toutes les dépenses faites par anticipation, par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ETAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR.			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1859.	EN 1840.	TOTAL.	
Dette publique	20,009,928 54	12,609,419 55	2,000,745 85	14,610,165 20	5,399,763 14
Dotations. { Liste civile	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
Sénat	22,000 »	16,000 »	650 10	16,650 10	5,349 90
Chambre des Représentants .	409,850 »	556,961 21	17,151 11	354,092 52	55,757 08
Cour des Comptes	125,286 20	116,161 18	6,225 02	122,586 20	2,900 »
Département de la Justice.	6,810,665 »	4,668,745 24	959,159 54	5,607,904 58	1,202,760 42
— des Affaires Étrangères	1,452,525 50	895,561 11	112,104 58	1,007,465 49	145,057 87
— de l'Intérieur	8,406,055 40	6,646,924 81	1,477,294 85	8,124,219 64	281,835 82
— des Travaux Publics	9,118,818 65	5,628,859 96	2,857,427 55	8,466,267 49	652,551 14
A REPORTER.	48,806,447 74	55,669,755 61	7,590,758 16	41,060,475 77	7,745,975 97

dépenses sur l'exercice 1839, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 916, <i>Bulletin</i> n° 102, à fr.	15,024,870 14
Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, <i>Bulletin</i> n° 28, article unique, il a été ouvert un crédit pour complément de la quote-part de la dette à payer à la Hollande, pour le 1 ^{er} semestre 1839, de	4,985,058 20
	Fr. 20,009,928 34

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 918, <i>Bulletin</i> n° 103, à	6,507,625 "
1 ^o Par la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, article 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit applicable aux dépenses qui restent à liquider pour le service du <i>Moniteur</i> , en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pu être payés avant la clôture du Budget du même exercice; ce crédit forme le chap. XII, article unique, du Budget de 1839	36,400 "
2 ^o Par l'art. 4 de la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chapitre VIII, art. 1 ^{er} , frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de	263,000 "
3 ^o Par la loi du 27 juin 1840, n° 266, <i>Bulletin</i> n° 34, il a été ouvert un crédit supplémentaire, à l'art. 1 ^{er} du chap. VI, de	3,640 "
	Fr. 6,810,665 "

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 26 décembre 1838, n° 919, <i>Bulletin</i> n° 104, à	842,000 "
1 ^o Par la loi du 5 juin 1839, n° 265, <i>Bulletin</i> n° 28, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Hollande, de	300,000 "
2 ^o Par la loi du 1 ^{er} juillet 1840, n° 632, <i>Bulletin</i> n° 48, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chapitre V, article unique, de	10,523 36
	Fr. 1,152,523 36

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 31 décembre 1838, n° 931, <i>Bulletin</i> n° 108, à	8,131,141 "
1 ^o Par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 124, <i>Bulletin</i> n° 25, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneuzen; art. 2, un crédit de fr. 441,802 47 c ^o pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'état du canal de Bruxelles à Charleroy	658,802 47
2 ^o Par la loi du 15 avril 1840, n° 90, <i>Bulletin</i> n° 19, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit à l'effet de pourvoir aux paiements des travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc a rendus nécessaires. Ce crédit formera l'art. 14 du chap. IV.	132,000 "
3 ^o Par la loi du 3 juin 1840, n° 196, <i>Bulletin</i> n° 29, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures, restant à liquider. Art. 2, ce crédit, transféré du Budget de 1838, formera l'art. 15 du chap. IV du Budget de 1839	196,875 16
	Fr. 9,118,818 63

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1859.	EN 1840.	TOTAL.	
Report.	48,806,447 74	55,669,753 61	7,590,758 16	41,060,475 77	7,745,973 97
Département de la Marine.	825,551 »	505,087 58	182,486 68	687,574 26	155,776 74
— de la Guerre.	50,451,556 74	45,526,257 40	2,464,525 47	47,990,562 87	2,440,795 87
— des Finances.	11,575,468 51	5,548,220 55	5,609,874 17	8,958,105 52	a) 2,417,564 70
Remboursem ^{ts} , restitutions et non-valeurs.	1,165,600 »	140,811 21	501,076 19	441,887 40	b) 725,712 60
	112,602,225 79	85,190,101 15	15,948,500 67	99,138,601 82	13,465,621 97
Fonds spéciaux.					
Prêt à la banque de Belgique, loi du 1 ^{er} janvier 1859, n ^o 1, <i>Bulletin</i> n ^o 1, ouvrant crédit de 4 millions	4,000,000 »	5,880,564 08		5,880,564 08	115,435 92
A REPORTER.	116,602,225 79	87,076,665 23	15,948,500 67	105,025,165 90	13,577,057 89

dépenses sur l'exercice 1839, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, n° 932, <i>Bulletin</i> n° 108, à	649,351 »
Par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 267, <i>Bulletin</i> n° 28, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit, pour frais de l'établissement et du service du pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839, de	174,000 »
	Fr. 823,351 »

Le Budget du Département de la Guerre a été fixé, par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, <i>Bulletin</i> n° 105, à	49,813,000 »
1 ^o Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, <i>Bulletin</i> n° 23, art. 2, il a été ouvert un nouveau crédit au chapitre V, art. 2, matériel du génie, de	501,200 »
2 ^o Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, <i>Bulletin</i> n° 23, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes; ce crédit forme le chapitre VIII du Budget de 1839, de	43,189 69
3 ^o Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, <i>Bulletin</i> n° 44, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, de	29,528 82
4 ^o Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, <i>Bulletin</i> n° 35, article 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider; ce crédit sera porté à l'art. 1 ^{er} du chap. VIII du Budget de 1839, de	44,438 23
	Fr. 50,431,356 74

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, n° 924, <i>Bulletin</i> n° 106, à	11,050,998 »
1 ^o Par la loi du 28 février 1839, n° 25, <i>Bulletin</i> n° 10, il a été ouvert un crédit pour satisfaire tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1 ^{er} janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Collignon, de Bas-Oha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de première instance à Huy, les 11 février 1829 et 9 juin 1836, respectivement confirmés par arrêts de la cour d'appel de Liège des 3 mai 1833 et 17 juillet 1837	24,470 31
2 ^o Par la loi du 5 juin 1839, n° 263, <i>Bulletin</i> n° 28, il a été ouvert au § 2 de l'art. 1 ^{er} , un crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut des derniers mois de l'exercice 1839.	300,000 »
	Fr. 11,375,468 31

Le Gouvernement a été autorisé à accorder un prêt de quatre millions à la banque de Belgique; savoir: 2,600,000 francs pour être employés à faciliter le payement des billets et créances exigibles à charge de la société anonyme de la banque, et 1,400,000 francs à l'effet de solder, pour le compte de la même société, les sommes réclamées par les personnes qui ont déposé des fonds aux caisses d'épargne instituées par ledit établissement. — L'art. 4 de la loi porte: « Pour faire face aux crédits surmontonnés, le Gouvernement est autorisé à créer des bons du Trésor jusqu'à concurrence d'une somme de quatre millions, aux conditions déterminées par la loi du 16 février 1833, n° 15. »	4,000,000 »
---	-------------

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	
REPORT	116,602,225 79	87,076,665 25	15,948,500 67	103,025,165 90	13,577,057 89
Département des Travaux Publics, chemin de fer, loi du 28 décembre 1839, n° 885, <i>Bulletin</i> n° 82	11,051,262 85	172,550 72	10,800,494 56	10,970,045 08	52,217 77
Département des Travaux Publics, routes ferrées et pavées, loi du 28 décembre 1839, n° 885, <i>Bulletin</i> n° 82	968,737 15	»	968,737 15	968,737 15	»
	128,602,225 79	87,240,215 95	27,725,732 18	114,972,948 13	13,629,275 66

dépenses sur l'exercice 1839, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Par l'art. 1^{er} de la loi du 28 décembre 1839, n^o 885, *Bulletin* n^o 82, il a été ouvert au Gouvernement un crédit de douze millions, et par l'art. 2, le Gouvernement a été autorisé à émettre, au fur et à mesure des besoins des bons du Trésor pour pareille somme. -- Le § 2 de l'art. 1^{er} porte les dispositions suivantes :

« L'emploi de ce crédit se fera, conformément aux dispositions mentionnées au n^o 3 de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin Officiel* n^o 327), dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834 (*Bulletin Officiel* n^o 330) et du 26 mai 1837 (*Bulletin Officiel* n^o 131), et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836 (*Bulletin Officiel* n^o 213) et du 1^{er} juin 1838 (*Bulletin Officiel* n^o 204). »

a et b) Sur ces sommes disponibles ci-contre, page 46, doivent être imputées les dépenses faites par les administrat^{rs} des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle des Budgets porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.		MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
Dette publique		26,070,417 52	14,480,749 44	11,589,668 08
Dotations. { Liste civile		2,751,522 75	1,854,215 12	917,107 65
{ Sénat		22,000 »	12,000 »	10,000 »
{ Chambre des Représentants		508,850 »	280,095 61	118,756 59
{ Cour des Comptes		125,286 20	87,507 58	57,778 62
Département de la Justice		6,602,577 »	5,224,168 75	5,578,408 25
— des Affaires Étrangères		1,156,500 »	659,047 51	477,452 69
— de l'Intérieur		8,615,504 20	4,556,242 77	4,277,261 45
— des Travaux Publics		9,056,051 27	4,129,064 90	4,906,966 57
— de la Marine		959,952 »	584,755 60	575,196 40
— de la Guerre		27,000,000 »	25,165,860 49	5,856,159 51
— des Finances		11,662,750 »	1,990,745 94	(a 9,672,004 06
A REPORTER.		94,579,190 94	54,782,451 51	59,596,759 45

dépenses sur l'exercice 1840, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 1, <i>Bulletin</i> n° 1, à fr.	6,452,577 »
Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, <i>Bulletin</i> n° 29, art. 3, il a été ouvert un crédit de 300,000 francs pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitencier spécial pour les jeunes délinquants, avec la stipulation toutefois que 150,000 fr. seulement seront imputés sur le budget de 1840	150,000 »
Fr.	6,602,577 »

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 16 février 1840, n° 30, <i>Bulletin</i> n° 9, à fr.	8,513,504 20
Par la loi du 11 mai 1840, n° 175, <i>Bulletin</i> n° 27, article unique, il a été alloué au chap. V, art. 1 ^{er} , du Budget de 1840, un crédit supplémentaire comme subside pour l'érection d'un petit séminaire à Saint-Trond, de	100,000 »
Fr.	8,613,504 20

Il a été ouvert divers crédits provisoires au Département de la Guerre; SAVOIR :

1 ^o Par la loi du 31 décembre 1839, n° 890, <i>Bulletin</i> n° 85, de	2,000,000 »
2 ^o — 7 février 1840, n° 24, — n° 7, de	3,500,000 »
3 ^o — 17 — — n° 31, — n° 9, de	1,500,000 »
4 ^o — 27 mars — n° 64, — n° 16, de	3,000,000 »
5 ^o — 29 avril — n° 108, — n° 22, de	3,000,000 »
6 ^o — 27 mai — n° 193, — n° 39, pour faire face aux dépenses jusque dans le courant du mois de novembre 1840, de	14,000,000 »
Fr.	27,000,000 »

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n° 3, <i>Bulletin</i> n° 2, à	10,877,750 »
1 ^o Par la loi du 17 février 1840, n° 31, <i>Bulletin</i> n° 9, art. 4, il a été ouvert un crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales, de	125,000 »
2 ^o Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, <i>Bulletin</i> n° 38, il a été ouvert un crédit de 660,000 francs, imputable sur les ventes résultant de la présente loi, et sur celles encore à faire en exécution de la loi du 27 mai 1837, pour être appliqué à l'acquisition des biens esclavés dans le domaine de Laeken, ou qui l'avoisinent, et qui seront reconnus propres à augmenter la valeur et l'agrément, de	660,000 »
Fr.	11,662,750 »

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
REPORT.	94,379,190 94	34,782,451 51	39,596,759 43
Remboursements, restitutions et non-valeurs	1.800,200 »	123,818 26	(b 1,682,581 74
FONDS SPÉCIAUX. (Travaux Publics.)	96,185,390 94	34,906,269 77	41,279,121 17
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249	510,122 61	510,122 61	»
Département des Travaux Publics, chemins de fer, crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249	4,489,877 39	4,541,248 89	148,628 50
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer, loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 113, <i>Bulletin</i> n° 23	857,400 »	857,400 »	»
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, loi du 26 juin 1840, n° 264, <i>Bulletin</i> n° 36	»	»	»
Département des Travaux publics, chemins de fer, loi du 26 juin 1840, n° 264, <i>Bulletin</i> n° 36.	964,120 12	964,120 12	»
	102,986,911 00	61,559,161 39	41,427,749 67

dépenses de l'exercice 1840, au 1^{er} octobre 1840.

OBSERVATIONS.

Par l'art. 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249, *Bulletin* n° 34, il a été ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de cinq millions, et par l'art. 2, le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor. — Ce crédit a été ouvert aux mêmes fins que celles indiquées à la loi du 28 décembre 1839, n° 885, *Bulletin* n° 82; SAVOIR:

« L'emploi de ce crédit se fera conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel* n° 327), dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834 (*Bulletin officiel* n° 330), et du 26 mai 1837 (*Bulletin officiel* n° 131), et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836 (*Bulletin officiel* n° 213) et du 1^{er} juin 1838 (*Bulletin officiel* n° 204). »

La loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 36, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt au capital effectif de . fr. 82,000,000 »

D'après l'art. 2 de ladite loi, les fonds empruntés seront affectés comme suit :

1 ^o A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer (sauf toutefois la déduction des 5 millions environ qui forment le crédit supplémentaire ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249), jusqu'à concurrence de	57,666,000 »
2 ^o A l'extinction des bons du Trésor créés par la loi du 28 décembre 1839 (<i>Bulletin officiel</i> n° 885), ci	12,000,000 »
3 ^o A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840 (<i>Bulletin officiel</i> n° 113) ci	3,340,600 »
4 ^o Pour parer les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 (<i>Bulletin officiel</i> n° 213) et du 1 ^{er} juin 1838 (<i>Bulletin officiel</i> n° 204), au 31 décembre, il restait dû, ci	3,945,866 31
5 ^o A éteindre jusqu'à due concurrence des bons du Trésor émis pour le service du Trésor	5,038,533 69

Somme pareille. 82,000,000 »

Observations sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées.

Par la loi du 2 mai 1836 n° 213, il a été ouvert un crédit de	6,000,000 »
— 1 ^{er} juin 1838, n° 204, —	2,000,000 »
Ensemble.	8,000,000 »

Sur ces deux crédits il a été payé; SAVOIR:

1 ^o Sur l'emprunt de 30 millions, loi du 18 juin 1836, n° 327	350,000 »
2 ^o Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor, loi du 12 novembre 1837, n° 593.	933,551 43
3 ^o Sur l'emprunt de 50 millions (nominal), loi du 25 mai 1838, n° 188.	2,577,225 88
	3,860,777 31
4 ^o Le crédit de 12 millions en bons du Trésor, loi du 28 décembre 1839, n° 885	968,737 15
5 ^o — 5 — — — loi du 21 juin 1840, n° 249.	510,122 61

Montant de la dépense effectuée 5,339,637 07

Reste, au lieu de la somme de fr. 3,945,866 31 et, à imputer encore sur l'emprunt de 82 millions, seulement celle de . . . 2,600,362 93

a et b) Sur ces sommes disponibles ci-contre, pag. 50 et 52, doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

N. B. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets, et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

54

PIECE A L'APPU
DE L'ÉTAT N° 4.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1838,

Au 1^{er} Octobre 1840.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire	»	1	611,894 17	611,894 17	»	
Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs, autorisé par la loi du 16 décembre 1831. fr. 5,040,000	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »	»	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et annués pour les exercices closés	»	3	128,000 »	111,689 50	16,310 70	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1838 fr. 1,200,000	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »	»	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000						
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	»	5	6,000 »	3,641 16	2,358 84	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	6	800,000 »	553,097 21	246,902 79	
Intérêts et frais présumés de la dette viagère	»	7	7,500 »	6,745 37	554 63	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée.	»	8	25,000 »	25,000 »	»	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835	»	9	250,703 89	225,521 33	7,584 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques. . fr. 720,000						
— civiles 577,000						
— civiques 240,000						
— militaires 1,550,000	»	»	3,127,000 »	2,991,400 06	135,599 94	
— de l'ordre de Léopold. 30,000						
Arriérés des pensions de toute nature pour les exercices closés 10,000						
A REPORTER. fr.			12,483,900 06	12,074,788 60	409,111 46	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORTS. . . . fr.	. . .	. . .	12,483,900 06	12,074,788 00	409,111 46	
Rémunérations (suite).	II (suite)					
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	»	2	50,000 »	49,858 90	141 10	
Subvention à la caisse de retraite. . . .	»	3	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des Finances retenus en Hollande .	»	4	270,000 »	270,000 »	»	
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises avant le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et des orphelins resté en Hollande	»	5	7,000 »	6,056 08	943 92	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	»	1	160,000 »	150,650 94	9,349 06	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand-livre de la dette active d'Amsterdam.	»	2	13,000 »	12,624 24	375 76	
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance, situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés	»	3	100,000 »	47,148 12	52,851 88	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . .	»	4	140,000 »	128,542 16	11,657 84	
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	5	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	9,392 24	40,607 76	
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	13,523,900 06	12,948,861 28	575,038 78	

DOTATIONS. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i> (mémoire)	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	»	
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 »	16,907 59	5,092 61	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	Id.	409,850 »	560,859 19	48,000 81	
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour des Comptes	»	1	43,586 20	43,586 20	»	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »	»	
TOTAUX. . . . fr.			3,508,458 95	3,254,875 53	54,083 42	

JUSTICE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	100,000 »	99,998 63	1 37	
Matériel	»	3	15,000 »	14,999 03	» 97	
Frais d'impression des recueils statistiques.	»	4	6,000 »	4,164 »	1,836 »	
Frais de route et de séjour	»	5	2,000 »	1,603 75	396 25	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (<i>Personnel</i>)	»	1	232,800 »	232,500 »	500 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Cour d'appel. (<i>Personnel</i>)	»	3	537,220 »	536,744 13	475 87	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	17,000 »	17,000 »	»	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce.	»	5	851,930 »	851,047 58	882 02	
Justices-de-paix et tribunaux de police . .	»	6	506,880 »	506,429 98	450 02	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (<i>Personnel</i>).	»	1	62,050 »	61,433 50	616 70	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	4,200 »	4,200 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	49,921 »	49,060 57	860 45	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et les administrations publiques</i>	IV.	Uniq.	605,000 »	591,832 36	13,167 64	
Construction, réparations et loyer de lo- caux	V.	1	21,000 »	17,085 33	3,916 67	
Construction pour la cour d'appel à Gand.	»	2	100,000 »	100,000 »	»	
Construction d'un palais de justice à Bruxel- les	»	3	»	»	»	
A REPORTER. . . . fr.			2,935,001 »	2,911,896 46	23,104 54	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	. . .	. . .	2,935,001 »	2,911,896 46	23,104 54	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	»	1	21,500 »	21,480 »	20 »	
— du <i>Moniteur</i>	»	2	73,500 »	65,682 38	9,817 62	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	»	3	2,800 »	2,672 »	128 »	
<i>Pensions</i>	VII.	1	10,000 »	5,578 85	4,421 15	
Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés, dépendant du Ministère de la Justice, et qui se trouvent dans ce cas	»	3	2,000 »	2,000 »	»	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien et de nourriture des détenus	»	1	802,500 »	798,550 45	4,140 55	
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	240,000 »	238,283 45	1,716 55	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	2,415 »	85 »	
Frais d'impression et de bureau.	»	4	11,000 »	9,625 42	1,576 58	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier	»	5	200,000 »	186,696 52	15,503 48	
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,080,600 »	1,016,082 35	64,517 65	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu	»	1	12,000 »	11,995 42	6 58	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	97,316 51	27,683 69	
A REPORTER. . . fr.	. . .	. . .	5,526,401 »	5,576,070 61	150,530 39	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	. .	. .	5,526,401 »	5,576,070 61	150,550 59	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite)					
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	74,074 »	»	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	180,000 »	171,850 »	8,150 »	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	8,000 »	7,596 61	603 39	
Solde de dépenses arriérées concernant l'exercice 1833	XI.	Id.	2,000 »	1,019 11	980 89	
TOTAUX. . . fr.	. .	. .	5,790,475 »	5,650 410 55	160,064 67	

Le Budget de la Justice a été fixé, par la loi du 30 décembre 1857, n° 641, à fr.	6 545,875	»
Par suite de la disposition qui se trouve au chapitre V, art. 2, du Budget de la Justice, exercice 1859, le crédit de 400,000 francs, qui avait été alloué au chapitre V, art. 3, de ce Budget-ci, a été annulé	400,000	»

Par la loi du 28 mars 1839, n° 59, il a été ouvert

Au chapitre VIII, art. 1, un credit supplémentaire de	fr. 142,000	»
— — — 4, — —	2,000	»
	<u>144,000</u>	»

6,089,875 "

Par l'article 2 de la loi du 1^{er} janvier 1840, n° 2, les sommes restées disponibles aux articles suivants, savoir

Au chapitre	II, art. 1	1,000	»
—	» — 3	3,000	»
—	» — 4	1,000	»
—	» — 5	8,000	»
—	» — 6	4,000	»
—	III, — 3	4,000	»
—	V, — 1	14,000	»
—	VIII, — 1	9,500	»

ENSEMBLE. . . . fr. 14,500 » ont été transférées comme suit

Au chapitre IV, art. unique.	35,000	"
— VI, — 2.	9,500	"

TOTAL ÉGAL . . . fr 44,500 »

Par l'article 3 de la même loi, les sommes restées disponibles aux articles suivants ont été annulées, savoir :

Au chapitre VIII, art. 1.	50,000	»
— " — 6.	269,400	»

ENSEMBLE	299,400	»
--------------------	---------	---

TOTAL. fr. 5,790,475 »

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	58,000 »	58,000 »	»	
Matériel (a)	»	2	24,680 »	24,679 74	» 26	a) Ce crédit a été majoré de 12,680 francs par la loi du 21 décembre 1838, n° 913.
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	3	7,000 »	7,000 »	»	
Traitement des agents politiques.	II.					
France.	»	1	58,000 »	55,822 96	2,177 04	
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,585 31	5,616 69	
Prusse	»	3	54,500 »	17,694 42	56,805 58	
Autriche	»	4	40,000 »	40,000 »	»	
Italie	»	5	40,000 »	21,958 33	18,041 67	
États-Unis	»	6	25,500 »	20,500 »	5,000 »	
Brésil	»	7	21,000 »	18,085 52	2,916 68	
Portugal	»	8	15,000 »	2,500 »	12,500 »	
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »	»	
Suède	»	10	15,000 »	15,000 »	»	
Danemark	»	11	15,000 »	5,124 99	11,875 01	
Grèce	»	12	15,000 »	1,250 »	13,750 »	
Frais d'une mission extraordinaire à Constantinople (b)	»	13	200,000 »	199,989 62	10 38	b) Ce crédit formé des sommes restées disponibles à divers articles des Budgets des exercices 1836 et 1837, a été ouvert par la loi du 21 mars 1838, n° 15.
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés	III.	Uniq.	10,000 »	»	10,000 »	
Traitement à allouer à quelques agents commerciaux	IV.	Id.	100,000 »	50,855 53	49,166 67	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes, etc. (c)	V.	Id.	82,265 97	82,225 46	40 51	c) Ce crédit a été majoré de francs 12,265-97 cents. par la loi du 28 mai 1839, n° 120.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	45,485 89	6,514 11	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues (d)	VII.	Id.	105,000 »	104,946 15	53 85	d) Ce crédit a été majoré de 65,000 fr. par la loi susmentionnée du 21 décem. 1838, n° 913.
TOTAUX. . . fr.			1,010,945 97	836,477 52	474,468 45	

MARINE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CREDITS.	CHAPITRES	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DE PENSES.	SOMMES DISPONIBLES	Observations.
Administration centrale	I					
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88	50 12	
Matériel	»	2	5,500 »	5,485 00	15 10	
Batiments de guerre	II					
Personnel (a	»	1	244,524 »	244,025 56	500 64	α) Par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 267, une somme de 86 000 francs a été transférée de cet article au Budget de la Marine, exercice 1839
Matériel	»	2	295,877 »	295,855 00	21 54	
Magasin de la marine	III.	Uniq	11,200 »	11,198 21	1 79	
Depenses eventuelles	IV					
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	»	Id	4,200 »	2,156 94	2,043 06	
TOTAUX. 1 . . fr	. . .		565,551 »	560,717 95	2,635 05	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	142,198 68	21 32	
Matériel	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,861 09	138 91	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	5,751 68	4,268 32	
Secours, continuation ou avances de pen- sions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	6,561 50	1,209 50	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obten- tion d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	55,000 »	»	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	121,577 »	121,290 26	277 74	
— de Brabant	»	2	129,375 »	128,982 89	392 11	
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,922 66	234 54	
— — orientale	»	4	142,748 »	140,464 15	2,283 85	
— de Hainaut	»	5	145,557 »	145,344 13	2,212 87	
— de Liège	»	6	132,550 »	132,381 69	148 51	
A REPORTER. . . fr.			1,072,734 80	1,061,547 53	11,187 27	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.			1,072 734 80	1,061,547 55	11,187 27	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite)					
Province de Limbourg	"	7	117,680 20	114,671 50	3,008 90	
— de Luxembourg	"	8	150,800 "	150,411 81	388 19	
— de Namur	"	9	100,508 "	106 952 43	2,555 57	
Frais de route et de tournée des commissaires de district	"	10	18,500 "	16,416 70	2,083 50	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	"	1	90 800 "	90,789 74	10 26	
Universités	"	2	545,995 "	545,754 70	258 50	
Frais de l'école industrielle à Gand	"	3	10,000 "	10,000 "	"	
Frais d'inspection des athénées et collèges.	"	4	800 "	575 "	425 "	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	"	5	115,000 "	115,000 "	"	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges.	"	6	5,000 "	5,000 "	"	
Instruction primaire	"	7	275,000 "	274,264 16	735 84	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	"	8	20,000 "	18,081 98	1,918 02	
Cultes.	V.					
Culte catholique	"	1	4,016,150 "	3,985,006 51	55,145 40	
— protestant	"	2	79,784 "	79,678 06	105 94	
— israélite	"	3	10,000 "	7,500 "	2,500 "	
Secours	"	4	82,000 "	82,000 "	"	
Arriérés dus, jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pension.	"	5	15 000 "	12 512 16	2,457 84	
Traitements ecclésiastiques arriérés qui ont rapport à des exercices clos, y compris le 3 ^e trimestre 1830.	"	6	15,000 "	14 241 10	758 90	
A REPORTER. . . fr.			6,727,750 "	6 666,215 18	61,556 82	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES, DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	. . .	. . .	0,727,730 »	6,666,213 18	61,556 82	
Industrie, commerce, agriculture.	VI.					
Encouragem ^{ts} à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale .	»	1	245,000 »	241,392 16	3,607 84	
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	75,000 »	71,080 87	3,919 13	
Pêche nationale	»	3	40,000 »	59,999 53	67	
(En attendant qu'il y soit autrement pourvu, les dispositions de la loi du 6 mars 1838 seront suivies pour la répartition entre les intéressés de la somme portée au Budget pour l'encouragement de la pêche du hareng et de la morue. Néanmoins, si le total des primes acquises pendant le cours de l'exercice dépasse le montant alloué au Budget, il sera réparti par le Gouvernement entre les intéressés).						
Agriculture	»	4	464,000 »	445,195 22	18,806 78	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, service de santé	VII.	1	561,700 »	561,700 »	.	
Monument de la Place des Martyrs	»	2	50,000 »	49,605 11	394 89	
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	20,000 »	5,000 »	17,000 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance des brevets.	»	4	16,000 »	15,998 29	1 71	
Service de santé	»	5	28,000 »	24,805 93	3,194 07	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration (Personnel). . . .	»	1	21,550 »	21,191 94	158 06	
— (Matériel)	»	2	2,500 »	2,591 81	8 19	
Frais d'impression des inventaires des archives	»	3	4,000 »	»	4,000 »	
A REPORTER. . . fr.	. . .	. . .	8,055,400 »	7,942,831 84	112,568 16	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	.	.	8,035,400 »	7,942,831 84	112,568 16	
Archives du royaume (suite).	VIII (suite)					
Archives de l'État dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copie de documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger.	»	4	15,500 »	14,524 50	775 50	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	5,162 96	2,962 95	200 05	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales. .	»	Uniq.	40,000 »	59,981 57	18 65	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité . .	»	Id.	10,000 »	9,965 »	37 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la statistique générale.	»	Id.	2,540 »	2,485 »	55 »	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	»	Id.	80,000 »	80,000 »	»	
Dépenses imprévues	XIII.	Id.	50,000 »	29,380 27	619 73	
TOTAUX. . . . fr.	.	.	8,236,402 96	8,122,128 91	114,274 05	

REPORT. . . fr.	8,189,018 96
accordé: 1 ^o des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR :	
Au chapitre IV, article 1 . . .	10,800
— V, — 2 . . .	784
— " — 4 . . .	22,000
— VI, — 1 . . .	25,000
— VII, — 1 . . .	13,800
Ensemble.	72,384 »
	8,261,402 96
Et 2 ^o , il a été annulé :	
Au chapitre IV, article 4 . . .	8,000
— VII, — 5 . . .	17,000
A déduire.	25,000 25,000 »
TOTAL. . . . fr.	8,236,402 96

Le Budget de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 29 décembre 1837, n^o 646, à fr. 8,137,018 96

Par la loi du 28 mai 1838, n^o 198, une somme de 30,000 francs, restée disponible au Budget de l'Intérieur, exercice 1837, a été transférée à ce Budget-ci, comme suit, savoir :

A l'article 5 du chapitre V . . .	15,000
— 6 — " . . .	15,000
Ci.	30,000 »

Par la loi du 31 mai 1838, n^o 202, il a été accordé au chapitre VI, art. 4 (*Agriculture*), un crédit supplémentaire de 22,000 »

Par la loi du 30 mars 1839, n^o 44, il a été

A REPORTER. . . . fr.	8,189,018 96
-----------------------	--------------

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	107,253 39	16 61	
Fournitures de bureau, achats et répara- tions de meubles, chauffage et éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, menues dépenses	»	3	17,000 »	16,993 55	6 67	
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces.	»	4	7,000 »	6,994 55	5 45	
Frais de route et de séjour des fonction- naires et employés de l'administration centrale	»	5	6,000 »	5,098 62	2,901 38	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes	»	Uniq	25,000 »	20,026 25	4,973 75	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens.	»	Id.	1,600 »	1,500 »	500 »	
Travaux publics.	IV.					
Routes,	»	1	2,175,500 »	2,155,777 44	21,722 56	
Canaux et rivières	»	2	257,910 »	256,807 81	1,102 19	
Travaux à la Meuse.	»	3	40,000 »	25,011 50	14,988 50	
Ports et côtes	»	4	280,585 »	279,758 79	846 21	
Phares et fanaux	»	5	9,704 »	6,157 16	5,546 84	
Polders	»	6	250,000 »	250,000 »	»	
Bâtiments civils.	»	7	28,000 »	28,000 »	»	
Personnel (a.	»	8	390,150 »	381,762 91	8,387 09	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite (b.	»	1	651,124 84	657,796 67	15,328 17	
Dépenses de transport	»	2	1,750,000 »	1,720,989 52	10 68	
Frais de perception	»	5	405,000 »	404,998 70	1 50	
Service des mines.	VI.					
Conseil des mines (Personnel)	»	1	42,000 »	42,000 »	»	
Chauffage, éclairage, fournitures de bu- reau, etc	»	2	2,400 »	2,575 93	26 07	
A REPORTER. . . fr.			6,447,225 84	6,375,060 37	72,163 47	

a) Par la loi du 3
juin 1840, n° 196,
une somme de
25,000 fr. a été
déditée de cet ar-
ticle, et trans-
férée au Budget des
Travaux Publics,
exercice 1839.

b) Il a été transféré de cet article au Budget des
Travaux Publics, exercice 1839 :
1° Par la loi du 15 avril 1840, n° 90. fr. 132,000 »
2° Par la loi susmentionnée du 3 juin
1840, n° 196 » 171,875 16
Ensemble. . fr. 303,875 16

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	6,447,223 84	6,375,060 37	72,163 47	
Service des mines (suite).	VI					
	(suite).					
Frais de route	"	3	1,200 "	"	1,200 "	
Dépenses imprévues	"	4	300 "	"	300 "	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression des travaux statistiques. .	"	5	104,070 "	103,260 76	1,400 24	
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitement des employés.	"	1	320,000 "	319,002 85	997 15	
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, etc.	"	2	77,000 "	76,999 05	97	
Transport des dépêches	"	3	341,546 "	324,810 32	16,735 48	
Service rural.	"	4	230,000 "	229,682 06	317 94	
Dépenses imprévues	VIII.	Uniq.	30,000 "	29,958 02	61 98	
Dépenses de 1835 et années antérieures (a .	IX.	Id.	105,784 85	100,770 02	5,014 81	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 mai 1838, n° 200.
			7,637,724 67	7,559,532 65	98,192 04	
Chemin de fer (b			23,200,807 82	23,200,807 82	"	b) Lois du 1 ^{er} mai 1834, n° 330, du 26 mai 1837, n° 131, et du 25 mai 1838, n° 188.
Routes pavées et ferrées (c			2,577,225 88	2,577,225 88	"	c) Lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 25 mai 1838, n° 188.
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	33,435,758 37	33,337,566 33	98,192 04	

L'emprunt autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté par M. le Ministre des Finances avec MM. De Rothschildt frères, à Paris, le 21 juin 1838, à l'intérêt de 5 p. % au capital nominal de 50,850,800 francs, donnant un capital effectif de. fr. 37,375,338 »

Cet emprunt a été employé comme suit :

- 1° A l'extinction des 10 millions de bons du Trésor créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593, ci. 10,000,000 »
- 2° A la construction des routes pavées et ferrées, autorisée par la loi du 2 mai 1836, n° 215, ci 2,577,225 88
- 3° A la construction des chemins de fer, décrétée par les lois du 1^{er} mai 1834, n° 330, et du 26 mai 1837, n° 131, ci. 23,200,807 82
- 4° Aux frais de l'emprunt, s'élevant définitivement à 1,597,304 50

TOTAL. fr. 37,375,338 »

GUERRE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre et indemnité de logement.	»	»	1	25,000 »	24,666 66	333 34	
Traitement des employés et gens de service.	»	»	2	165,000 »	163,000 »	»	
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »	5,191 08	4,808 92	
Matériel du Ministère	»	»	4	791,000 »	773,199 53	17,800 67	
— du dépôt de la guerre.	»	»	5	8,000 »	8,000 »	»	
Soldes et masses de l'armée.—Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1					
État-major-général.	»	»	1	675,558 95	674,458 14	1,080 81	
Indemnité de représentation aux généraux qui commandent les troupes campées, au Gouverneur de la résidence et aux généraux commandants supérieurs des troupes stationnées dans les provinces d'Anvers et des deux Flandres, et aux chefs de corps.	»	»	2	66,500 »	57,993 40	8,506 60	
État-major des places.	»	»	3	273,496 40	264,867 26	8,629 14	
Intendance militaire	»	»	4	145,508 80	145,229 78	279 02	
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	247,506 »	240,182 56	7,323 64	
— du génie	»	»	6	259,210 75	253,550 80	5,659 86	
Soldes des troupes.	»	2					
Infanterie.	»	»	1	11,084,956 14	11,084,666 75	269 59	
Cavalerie	»	»	2	5,678,568 58	5,645,101 24	33,467 34	
Artillerie	»	»	3	2,696,651 05	2,691,596 57	5,054 48	
Génie	»	»	4	579,145 92	574,162 70	4,981 22	
Gendarmerie.	»	»	5	1,477,702 75	1,449,856 82	27,865 93	
Ambulances	»	»	6	285,146 50	271,245 50	13,901 »	
A REPORTER. . . . fr.				22,248,489 84	22,108,948 48	139,741 56	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	. . .	22,248,489 84	22,108,948 48	139,741 56	
Solles et masses de l'armée. — Frais divers des corps (suite).	II (suite).						
<i>Masses des corps, frais divers.</i>		3					
Masse de pain	»	»	1	2,295,725 55	2,295,524 27	201 08	
— de fourrage.	»	»	2	4,893,520 27	4,868,066 11	27,454 16	
— d'habillement et d'entretien . . .	»	»	3	5,852,690 05	5,850,984 07	1,705 98	
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . . .	»	»	4	278,574 85	273,285 95	5,288 90	
— de renouvellement du harnachement et de la buvette	»	»	5	155,000 »	104,894 82	50,105 18	
— de casernement des chevaux . . .	»	»	6	109,780 92	109,756 48	44 44	
— de casernement des hommes . . .	»	»	7	784 605 20	784,569 97	55 25	
Frais de route des officiers.	»	»	8	155,000 »	152,775 72	224 28	
Transports généraux et autres. . . .	»	»	9	210,000 »	204,526 64	5,473 56	
Primes d'engagement et de rengagement .	»	»	10	12,000 »	10,048 29	1,951 71	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	»	»	11	100,000 »	94,290 03	5,709 97	
Frais de police.	»	»	12	55,000 »	55,000 »	»	
Cantonnements, indemnité de logement et nourriture.	»	»	13	1,878,291 73	1,878,180 09	111 64	
Frais de découchers des gendarmes . . .	»	»	14	70,000 »	69,999 90	» 10	
Remonte	»	»	15	1,125,450 »	1,124,847 »	603 »	
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	568,000 »	567,198 81	801 19	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale . .	»	»	1	25,206 40	25,165 06	41 54	
Pharmacie centrale.	»	»	2	155,800 »	152,652 51	1,147 49	
Hôpitaux sédentaires (personnel) . . .	»	»	3	241,168 25	220,152 45	21,015 80	
— (matériel)	»	»	4	121,500 »	119,125 86	2,374 14	
Élèves de l'école vétérinaire	»	»	5	5,000 »	5,000 »	»	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	. . .	59,116,802 86	58,852,972 51	265,850 55	

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
REPORT. fr.	.	.	.	39,116,802 86
<i>École militaire.</i>	IV.	»	Unique.	160,000 »
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,092,100 »
— du génie	»	»	2	5,179,550 »
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme.	»	»	1	240,209 85
— des aumôniers.	»	»	2	21,200 »
— d'employés temporaires et soldes de domestiques.	»	»	3	51,125 50
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	52,753 10
Dépenses imprévues.	VII.	»	Unique	100,000 »
Dépenses de 1832 qui restent à liquider	VIII.	»	Id.	25,206 79
Dépenses de 1831 et années antérieures, qui restent à liquider.	IX.	»	Id.	157,064 10
TOTAUX. fr.	.	.	.	44,175,792 20
Le Budget de la Guerre a été fixé par la loi du 21 janvier 1838 à la somme de fr. 42,078,786 35 Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, il a été ouvert au chapitre IV, article unique (<i>École militaire</i>), un crédit supplémentaire de 120,000 » Par la loi du 20 mai 1838, n° 179, il a été accordé, pour les dépenses de 1832 qui restent à liquider, un crédit de. 25,206 79 (Ce crédit forme le chapitre VIII, article unique.) Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, il a été accordé, pour les dépenses de 1831 qui restent à liquider, un crédit de. 157,064 10 (Ce crédit avait été ouvert par la loi susmentionnée au Budget de l'exercice 1835; mais comme à l'époque où cette loi a été promulguée, l'exercice 1835 était clos, il a été transféré, par la loi du 28 mai 1839, n° 121, au Budget de l'exercice 1838, où il forme le chapitre IX, article unique.)				
A REPORTER. fr.				42,581,057 24

EXERCICE 1838.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
58,852,972 51	265,830 55	REPORT. fr. 42,581,057 24
147,896 28	12,103 72	Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, il a été accordé . 1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR : Au chapitre I, art. 4 fr. 658,000 » — II, section 2, article 1 204,216 » — " — 3, — 1 70,725 » — " — " — 3 101,844 » — " — " — 7 14,145 » — " — " — 15 51,004 96 — V, art. 2 150,000 » Ensemble. 1,299,054 96
1,036,982 10	55,117 90	Et 2°, il a été transféré au chapitre II, sect. 3, art. 13, une somme de fr. 29,575 12 c, déduite des articles suivants, SAVOIR : Du chapitre II, section 2, article 1 14,474 25 — " — " — 2 1,554 29 — " — " — 3 1,068 90 — " — " — 4 236 88 — " — 5, — 1 10,199 » — " — " — 7 2,059 80 29,575 12
2,759,690 60	459,659 51	Par la loi du 18 décembre 1838, il a été accordé . 1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR : Au chapitre II, section 2, article 2 54,000 » — " — 3 — 1 551,000 » — " — " — 8 50,000 » — " — " — 9 60,000 » — " — " — 15 300,000 » — III, art. 2 60,000 » Ensemble. 1,058,000 »
218,824 53	21,585 52	44,718,992 20
20,087 50	1,112 50	Et 2°, il a été annulé au chap. II, sect. 3, art. 15, une somme de . . . 42,000 »
47,606 06	3,519 44	44,676,992 20
29,856 87	2,896 25	Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, les sommes restées dis- ponibles aux articles suivants, SAVOIR : Au chapitre II, section 1, article 1 55,000 » — " — " — 6 40,000 » — " — 2 — 3 125,000 » — " — " — 4 50,000 » — " — 3, — 2 120,000 » TOTAL. 570,000 »
88,975 04	11,026 96	ont été transférées comme suit, SAVOIR : Au chapitre I, art. 4 93,000 » — II, section 1, article 1 68,000 » — " — 3, — 1 62,000 » — " — " — 7 17,500 » — " — " — 8 5,000 » — " — " — 9 35,000 » — " — " — 15 70,000 » — III, art. 4 21,500 » TOTAL ÉGAL. 570,000 »
25,168 09	38 70	Par la même loi, une somme de 501,200 francs a été annulée au cha- pitre V, art. 2, et transférée au Budget de la Guerre, exercice 1839. 501,200 »
155,573 42	5,690 68	TOTAL. fr. 44,175,792 20
43,581,450 89	794,561 51	

FINANCES. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires et employés.	»	2	570,000 »	569,991 40	8 60	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions . .	»	3	50,200 »	50,140 95	59 05	
Frais de tournée	»	4	8,000 »	6,752 49	1,247 51	
Matériel	»	5	51,000 »	50,988 24	11 76	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	3,229 75	3,970 25	
Multiplication des carrés et consinets pour la fabrication des divers monnaies, et frais de comptage	»	7	50,000 »	»	50,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers	»	9	104,000 »	103,997 51	2 49	
Frais de bureau et matériel de la vérifica- tion centrale de la comptabilité des con- tributions	»	10	5,000 »	4,994 82	5 18	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	»	1	78,600 »	78,600 »	»	
Supplément de traitement aux anciens re- ceveurs-généraux	»	2	5,900 »	5,900 »	»	
Caisse générale de l'État.	»	3	220,000 »	»	220,000 »	
(Sans entendre approuver en rien la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier-géné- ral actuel au delà de l'exercice 1838.)						
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes, etc.	III.					
Traitement des employés du service séden- taire.	»	1	825,210 »	819,579 51	5,650 69	
Traitement des employés du service actif .	»	2	4,640,000 »	4,597,518 35	42,681 67	
— — de la garantie. .	»	3	45,810 »	45,784 76	25 24	
A REPORTER. . . . fr.			6,420,920 »	6,118,277 56	508,642 44	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			6,426,920 »	6,118,277 56	308,642 44	
Administration des contributions directes, cadastre, etc. (suite).	III (suite)					
Traitement des avocats de l'administration.	»	4	55,670 »	55,670 »	»	
Remises et indemnités des comptables . . .	»	5	1,700,000 »	1,699,999 53	47	
Traitement des vérificateurs des poids et mesures.	»	6	60,000 »	58,200 12	1,799 88	
Frais de bureau et de tournée	»	7	171,200 »	171,113 99	84 01	
Indemnités	»	8	555,800 »	515,022 85	20,777 17	
Matériel	»	9	146,000 »	114,557 47	51,642 53	
Indemnités aux agents non remplacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »		
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	50,000 »	7,767 18	42,232 82	
Arrière des dépenses faites pour l'exécution du cadastre (a)	»	12	592,888 78	559,835 80	55,052 98	a) Par la loi du 20 mai 1838, n° 181, un crédit supplémentaire de 223,758 fr. a été accordé à cet article, et la réserve mise à la libre disposition du crédit alloué par la loi du 31 décembre 1837, n° 645, a été levée.
(En attendant qu'il ait été statué définitivement sur le rapport de la commission du cadastre du 4 février 1834, aucune partie de ce crédit ne pourra être employée au paiement de la somme de fr. 223,758 60 c., qui fait partie de l'arriéré des dépenses du cadastre, et dont ledit rapport a proposé la réserve pour les causes qui y sont indiquées; aucune indemnité ne pourra, au surplus, être liquidée au profit des inspecteurs du cadastre, que sur le pied établi avant le 1 ^{er} janvier 1826.)						
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement.	»	1	557,490 »	555,445 75	4,044 27	
A REPORTER. . . . fr.			9,675,968 78	9,255,692 21	442,276 57	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			9,675,968 78	9,255,692 21	442,276 57	
Administration de l'enregistrement, des domaines, etc. (suite.)	IV (suite)					
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	50,520 »	50,471 50	48 64	
— — du domaine . . .	»	5	44,251 »	41,746 09	2,484 51	
— des agents forestiers	»	4	235,000 »	253,740 85	1,259 17	
Remises des receveurs.	»	5	809,800 »	808,818 85	981 15	
— des greffiers	»	6	42,000 »	59,148 91	2,851 09	
Frais de bureau des directeurs	»	7	18,000 »	18,000 »	»	
Matériel	»	8	26,000 »	25,959 67	60 55	
Frais de poursuite et d'instance.	»	9	55,000 »	54,688 97	511 05	
Dépenses du domaine	»	10	222,785 »	123,740 34	99,044 66	
Frais d'exploitation de la houillère de Kerck- raede	»	11	140,000 »	127,134 80	12,865 20	
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et em- ployés des administrations générales, dé- cédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté royal du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un se- cours à raison d'une position malheureuse.	V.	Uniq.	6,500 »	5,758 95	2,561 05	
Dépenses imprévues	VI.	Id.	20,000 »	18,661 92	1,558 08	
Arriéré des frais de confection des pièces de cinq centimes (a.	»	»	4,505 49	4,505 49	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 fevr. 1839, n° 26.
TOTAUX. . . . fr.			11,569,908 27	10,805,826 99	566,081 28	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	318,000 »	241,203 04	76,796 96	
Sur l'impôt personnel.	»	2	380,000 »	327,277 96	52,722 04	
Sur les patentes.	»	3	75,000 »	63,031 65	11,968 35	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	55,000 »	54,999 99	» 01	
Sur les redevances des mines.	»	5	7,000 »	4,156 85	2,843 15	
Remboursements.	II.					
Restitutions de droits et amendes, et intérêts y relatifs.	»	1	250,000 »	224,569 25	25,430 75	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	60,290 01	4,709 99	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	3	55,000 »	27,065 19	27,934 81	
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	14,545 83	454 15	
TOTAUX. . . fr.			1,160,000 »	997,157 79	162,842 21	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique.	15,525,000 06	12,948,861 28	575,058 78	
Dotations.	5,508,458 95	5,254,575 55	54,085 42	
Ministère de la Justice	5,790,475 »	5,650,410 55	160,064 67	
— des Affaires Étrangères.	1,010,945 97	856,477 52	174,468 45	
— de la Marine	565,551 »	560,717 95	2,655 05	
— de l'Intérieur.	8,256,402 96	8,122,128 91	114,274 05	
— des Travaux Publics.	7,057,724 67	7,559,552 65	98,192 04	
— de la Guerre	44,175,792 20	45,581,450 89	794,561 51	
— des Finances	11,569,908 27	10,805,826 99	560,081 28	
Remboursements et non-valeurs.	1,160,000 »	997,157 79	162,862 21	
	96,796,959 08	94,094,899 82	2,702,059 26	
Chemin de fer (a)	25,200,807 82	25,200,807 82	»	a) Lois du 1 ^{er} mai 1834, n ^o 330, du 26 mai 1837, n ^o 181, et du 25 mai 1838, n ^o 188.
Routes pavées et ferrées (b)	2,577,225 88	2,577,225 88	»	b) Lois du 2 mai 1836, n ^o 213, et du 25 mai 1838, n ^o 188.
TOTAUX. fr.	122,574,992 78	119,872,955 52	2,702,059 26	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° B.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1839,

Au 1^{er} Octobre 1840.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au grand-livre auxiliaire (a	»	1	5,596,952 37	611,894 17	4,985,058 20	c) Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de francs 4,985,058 20 et pour pourvoir au paiement éventuel du semestre, échéant en 1839, de la rente annuelle à solder par la Belgique en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839.
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. o/o, autorisé par la loi du 16 décembre 1831, n° 344. . fr. 5,040,000	»	2	6,048,000 »	6,045,401 88	2,508 12	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés. . .	»	3	128,000 »	60,583 17	67,416 83	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 327. . . fr. 1,200,000	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »	»	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 300,000	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt . . .	»	5	6,000 »	473 95	5,526 05	
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. o/o, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188 1,525 624	»	6	2,054,032 »	2,054,032 »	»	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. . . .	»	7	40,000 »	20,602 60	19,397 40	
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs. 74,074 77	»	8	88,888 88	74,074 07	14,814 81	
Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	»					
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	»	9	150,000 »	150,000 »	»	
Intérêts et frais présumés de la dette viagère.	»	10	7,000 »	5,859 94	1,140 06	
A REPORTER. . . . fr.			15,598,873 25	10,503,011 78	5,095,861 47	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRE.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.			15,598,875 25	10,505,011 78	5,093,861 47	
Intérêts de la dette (suite).	I (suite)					
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	"	11	25,000 "	25,000 "	"	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835, n° 646	"	12	250,705 89	225,521 55	7,584 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . fr. 635,000						
— civiles 560,000						
— civiques 230,000						
— militaires 1,550,000	"	1	5,005,000 "	2,878,693 29	126,504 71	
— de l'ordre de Léopold. 30,000						
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices clos. 5,000						
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	"	2	50 000 "	46,216 50	5,783 50	
Subvention à la caisse de retraite. . . .	"	3	200,000 "	200,000 "	"	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande .	"	4	400,000 "	400,000 "	"	
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse	"	5	6,549 20	5,068 25	2,580 97	
A REPORTER. . . . fr.			19,515,928 54	14,280,207 15	5,255,721 21	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	19,515,928 54	14,280,207 15	5,235,721 21	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	»	1	150,000 »	140,154 55	9,805 07	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand-livre de la dette active d'Amsterdam,	»	2	14,000 »	10,425 22	3,576 78	
Avances aux fabriques d'églises, aux com- munes et aux établissements de bienfai- sance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les inté- rêts ne sont pas payés	»	3	70,000 »	42,522 75	27,677 25	
Intérêts des cautionnements versés en nu- méraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . . .	»	4	100,000 »	129,688 72	50,511 28	
Intérêts des consignations faites au Gouver- nement belge.	»	5	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consigna- tions dont les fonds sont encore en Hol- lande	»	6	50,000 »	1,589 05	48,610 95	
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	20,009,928 54	14,610,165 20	5,399,765 14	

DOTATIONS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	»	/
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 »	16,650 10	5,549 90	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	Id.	400,850 »	554,092 52	55,737 08	
Cour des Comptes.						
Membres de la Cour	IV.	1	45,586 20	45,586 20	»	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	14,000 »	2,900 »	
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	5,508,458 95	5,244,451 57	64,007 58	

JUSTICE. — EXERCICE 1830.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,000 »	106,998 44	1 56	
Matériel	»	3	15,000 »	14,996 43	3 55	
Frais d'impression des recueils statistiques.	»	4	4,000 »	2,253 65	1,746 35	
Frais de route et de séjour	»	5	5,000 »	1,285 »	1,717 »	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (<i>Personnel</i>)	»	1	255,800 »	250,425 »	5,375 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Cour d'appel. (<i>Personnel</i>)	»	3	540,220 »	535,478 54	4,741 66	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	16,908 »	1,092 »	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce.	»	5	884,150 »	865,442 41	18,687 50	
Justices-de-peace et tribunaux de police . .	»	6	310,280 »	292,973 35	17,306 67	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (<i>Personnel</i>)	»	1	62,050 »	62,050 »	»	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	4,200 »	4,200 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	53,921 »	40,705 82	13,215 18	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques</i>	IV.	Uniq.	585,000 »	446,053 87	138,964 13	
<i>Construction, réparations et loyer de lo- caux</i>	V.	1	55,000 »	21,051 59	15,968 61	
A REPORTER. . . . fr.			2,879,601 »	2,655,781 70	223,819 50	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			2,870,601 »	2,635,781 70	223,819 30	
Constructions, réparations, etc. (suite).	V. (suite)					
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le premier cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 fr. dans les frais de construction, et, en outre, de remplir leurs obligations légales, en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme alloué pour le même objet au Budget de 1838	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i> (a	»	1	25,290 »	25,285 90	4 10	a) Ce crédit a été majoré de 3,640 francs, par la loi du 27 juin 1840, n° 266.
— du <i>Moniteur</i>	»	2	70,000 »	62,446 61	7,553 39	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	»	5	2,800 »	2,672 »	128 »	
Pensions	VII.	1	10,000 »	2,188 15	7,811 85	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . .	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas . . .	»	5	2,000 »	2,000 »	»	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus (b . .	»	1	1,115,000 »	955,752 55	157,247 65	b) Ce crédit a été majoré de francs 263,000 par la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2 (article 4.)
A REPORTER. . . . fr.			4,510,691 »	3,714,126 71	796,564 29	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	4,510,691 »	3 714,126 71	706,564 29	
Prisons (suite).	VIII (suite)					
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	250,000 »	247,520 75	2.470 27	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévoue- ment	»	5	2,500 »	2,500 »	»	
Frais d'impression et de bureau	»	4	17,000 »	15,169 12	1,850 88	
Constructions nouvelles, réparations et en- tretien des bâtiments et du mobilier . .	»	5	550,000 »	245,195 86	104.806 14	
Achat de matières premières et salaires . .	»	6	1,250,000 »	979.284 68	270,715 52	
Frais d'entretien et de transport de men- diants dont le domicile de secours est in- connu	IX.	1	12,000 »	11,997 04	2 90	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés . .	»	2	125,000 »	110,656 92	14,545 08	
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	74,074 »	»	
Subsides pour les enfants trouvés et aban- donnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	164,800 »	10,200 »	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	5,000 »	4,582 18	617 82	
Solde de dépenses arriérées concernant les exercices 1834 et 1835	XI.	Id	5,000 »	2.155 54	846 66	
Dépenses qui restent à liquider pour le ser- vice du Moniteur en 1837, et solde des tra- vaux de construction dans les prisons, au- torisés en 1837 (a)	XII.	Id.	56,400 »	56.046 »	554 »	a) Loi du 1 ^{er} jan- vier 1840, n° 2.
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	6.810,665 »	5,607,904 58	1,202,760 42	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	50,000 »	»	
Pensions à accorder aux fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	2,000 »	» »	2,000 »	
Matériel	»	3	50,000 »	50,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	4	10,000 »	10,000 »	»	
Traitement des agents diplomatiques.	II.					
France.	»	1	60,000 »	59,515 57	684 65	
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,299 98	5,700 02	
Prusse.	»	3	54,500 »	20,545 41	54,156 59	
Autriche	»	4	40,000 »	58,962 96	1,057 04	
Italie	»	5	40,000 »	22,085 20	17,916 80	
États-Unis	»	6	25,500 »	21,500 »	4,000 »	
Brésil	»	7	21,000 »	12,250 »	8,750 »	
Portugal	»	8	15,000 »	7,500 »	7,500 »	
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »	»	
Suède	»	10	15,000 »	15,969 51	1,050 69	
Danemarck	»	11	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Grèce	»	12	15,000 »	15,000 »	»	
Turquie	»	13	40,000 »	40,000 »	»	
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission	III.	Uniq.	10,000 »	» »	10,000 »	
Traitement à allouer à quelques agents consulaires.	IV.	Id.	100,000 »	79,000 01	20,999 99	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses (a)	V.	Id.	80,525 56	80,525 56	»	a) Ce crédit a été majoré de francs 10,523 36 c., par la loi du 1 ^{er} juillet 1840, n ^o 632.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	55,700 77	16,299 25	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	80,571 84	5,428 16	
Établissement de nouvelles missions et frais résultant du traité de paix avec la Hollande (b)	VIII.	Id.	500,000 »	292,195 28	7,804 72	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n ^o 265.
TOTAUX. . . fr.			1,152,525 56	1,007,465 49	145,057 87	

MARINE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	5,999 88	50 12	
Matériel	»	2	5,500 »	5,563 79	156 21	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	»	1	530,524 »	255,178 64	95,545 36	
Matériel	»	2	293,877 »	263,169 46	28,707 54	
Magasin de la marine.	III.	Uniq.	11,200 »	5,592 47	7,007 53	
Dépenses éventuelles	IV.	Id.	4,200 »	1,850 »	2,550 »	
Frais d'établissement du service de pilo- tage (a	V.	Id	174,000 »	172,420 02	1,579 98	a) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles aux Budgets de la Ma- rine, exerc. 1837 et 1838, a été ali- vé par la loi du 1er juin 1839, no 267.
TOTAUX. . . . fr.			823,551 »	687,574 26	155,776 74	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CAPITULES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	142,220 »	»	
Matériel	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,959 99	40 01	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,743 58	6,256 42	
Secours, continuation ou avances de pen- sions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,914 63	1,656 17	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obten- tion d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune.	»	4	55,000 »	55,000 »	»	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	124,895 50	122,406 79	2,488 71	
— de Brabant	»	2	129,575 »	129,296 72	278 28	
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,630 72	526 28	
— — orientale	»	4	130,248 »	139,332 »	10,716 »	
— de Hainaut.	»	5	130,438 »	143,929 77	6,508 23	
— de Liège.	»	6	154,350 »	153,271 60	1,078 40	
— de Limbourg	»	7	117,680 20	109,281 45	8,398 75	
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	125,286 92	5,513 08	
— de Namur	»	9	109,508 »	106,188 04	3,319 96	
Frais de route et de tournée des commissai- res de district	»	10	18,500 »	15,323 30	2,976 70	
A REPORTER. . . . fr.			1,466,722 50	1,417,185 51	49,536 99	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	1,466,722 50	1,417,185 51	49,536 99	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	78,949 16	1,050 84	
Universités	»	2	590,548 »	583,513 15	6,852 87	
Frais de l'école industrielle à Gand . . .	»	5	10,000 »	10,000 »	»	
Frais d'inspection des athénées et collèges.	»	4	8,800 »	76 »	8,724 »	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	107,275 »	5,725 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges.	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire	»	7	275,000 »	274,755 91	264 09	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	19,050 »	950 »	
Cultes.	V.					
Culte catholique	»	1	4,016,150 »	3,924,280 69	91,869 51	
— protestant	»	2	80,000 »	65,280 54	16,719 66	
— israélite	»	5	10,000 »	9,100 »	900 »	
Secours	»	4	80,000 »	80,000 »	»	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale .	»	1	220,000 »	195,529 79	24,470 21	
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	85,000 »	82,545 88	2,654 12	
Pêche nationale.	»	3	54,000 »	53,998 81	1 19	
Agriculture	»	4	567,000 »	529,561 44	37,438 56	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, etc.	VII.					
Lettres, sciences et arts	»	1	575,000 »	572,164 79	1,735 21	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	8 054,920 50	7,806,048 45	248,872 05	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Rapport. . . fr.	. . .	. . .	8,054,920 50	7,806,048 45	248,872 05	
Lettres, sciences et arts, etc. (suite).	VII (suite)					
Monument de la Place des Martyrs . . .	»	2	25,000 »	24,506 50	493 50	
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la con- servation des monuments.	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Primes et encouragements aux arts et à l'in- dustrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de déchéance de brevets.	»	4	25,000 »	24,765 60	234 40	
Service de santé	»	5	45,000 »	21,727 95	23 272 07	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (<i>Personnel</i>) . . .	»	1	21,550 »	20,845 05	506 95	
— (<i>Matériel</i>) . . .	»	2	2,600 »	2,580 51	19 69	
Frais de rédaction et de publication des in- ventaires des archives.	»	3	4,000 »	1,600 »	2,400 »	
Archives de l'État dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains pri- vées, frais de copie de documents concer- nant l'histoire nationale, existant à l'é- tranger.	»	4	15,500 »	11,205 90	4,094 10	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	5,162 96	2,901 25	261 75	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales. .	»	Uniq.	40,000 »	39,921 08	78 92	
A REPORTER. . . fr.	. . .	. . .	8,256,555 46	7,976,100 05	280,255 41	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	.	.	8 230 353 46	7.976.100 05	280.253 41	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	»	Uniq.	10,000 »	9,676 »	324 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale . . .	»	Id.	7,500 »	6,940 »	560 »	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	»	Id.	80,000 »	80,000 »	»	
Jeux de Spa.	XIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	2,220 »	»	
Subside à la ville de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Dépenses imprévues.	XIV.					
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	»	Uniq.	50,000 »	29,891 50	108 41	
TOTAUX. . . . fr.	.	.	8,406,033 46	8,124,827 64	281,225 82	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	107,248 54	1 46	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère, etc.	»	3	17,000 »	16,968 77	31 23	
Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces.	»	4	7,000 »	6,977 15	22 85	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'adminis- tration centrale en Belgique.	»	5	6,000 »	4,003 50	1,996 50	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes	»	Uniq.	25,000 »	17,999 18	7,000 82	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens.	»	Id.	1,600 »	1,575 »	25 »	
Travaux publics.	IV.					
Routes.	»	1	2,298,000 »	2,062,650 56	235,369 64	
Plantations	»	2	50,000 »	42,995 87	7,006 13	
Canaux et rivières	»	3	257,910 »	256,071 45	21,838 55	
Travaux à la Meuse dans le Limbourg . .	»	4	40,000 »	52,920 »	7,080 »	
Ports et côtes	»	5	280,585 »	261,746 28	18,838 72	
Phares et fanaux.	»	6	9,000 »	6,562 66	2,657 54	
Polders.	»	7	70,000 »	69,577 56	422 44	
Amélioration des canaux d'Antoing et de Maastricht à Bois-le-Duc	»	8	60,000 »	59,994 26	5 74	
A REPORTER. . . fr.			5,250,545 »	2,948,068 58	502,276 42	

TRAVAUX PUBLICS (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	3,250,545 "	2,948,068 58	302,270 42	
Travaux publics (suite).	IV. (suite.)					
Construction d'un barrage entre Tournai et Audenaerde sur l'Escaut, dont l'Etat reprend l'administration à partir du 1 ^{er} janvier 1840	"	9	95,000 "	1,256 "	95,764 "	
Établissement d'un chemin de halage à Courtrai, le long de la Lys, dont l'Etat reprend l'administration à dater du 1 ^{er} janvier 1840	"	10	25,500 "	25,499 55	" 45	
Premier quart du subside pour la dérivation à Liège de la Meuse, dont l'Etat reprend l'administration à dater du 1 ^{er} janvier 1840.	"	11	50,000 "	"	50,000 "	
Bâtiments civils.	"	12	28,000 "	19,614 49	8,585 51	
Personnel des ponts et chaussées.	"	13	415,150 "	409,189 76	5,960 24	
Paiement des travaux extraordinaires par suite du rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (a.	"	14	152,000 "	152,000 "	"	ab) Les deux crédits, dont le premier a été ouvert par la loi du 15 avril 1840, n° 90, et le second, par la loi du 3 juin 1840, n° 196, ont été formés des sommes restées disponibles au Budget des Travaux Publics, exercice 1838.
Acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures restant à liquider (b.	"	15	196,875 16	177,555 71	19,519 45	cd) Par la loi du 30 mars 1840, n° 65, une somme de 220,000 francs a été transférée de l'art. 1 à l'art. 2 du ch. 5.
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite (c.	"	1	735,000 "	732,041 85	2,958 15	
Dépenses de transport (d.	"	2	1,950,000 "	1,947,415 57	2,584 43	
Frais de perception	"	3	405,000 "	404,952 86	47 14	
Service des mines.	VI.					
Personnel (Conseil des mines).	"	1	42,000 "	42,000 "	"	
Entretien et renouvellement du mobilier, fourniture de bureau, etc.	"	2	2,400 "	1,826 25	573 75	
Frais de route	"	3	1,200 "	"	1,200 "	
Dépenses imprévues	"	4	500 "	"	500 "	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression des travaux statistiques.	"	5	152,200 "	125,591 95	6,608 07	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	7,458,970 16	6,964,792 55	494,177 61	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.			7,438,970 16	6,964,792 55	494,177 61	
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitement des employés.	"	1	320,000 "	309,092 47	10,007 53	
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et tim- bres.	"	2	77,000 "	76,044 98	55 02	
Transport de dépêches	"	3	541,546 "	504,575 86	56,972 14	
Service rural.	"	4	250,000 "	229,851 80	148 20	
Pensions et secours	VIII.					
Secours à des employés ou veuves d'em- ployés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheu- reuse	"	Uniq.	2,500 "	1,250 "	1,250 "	
Dépenses imprévues	IX.	Id.	50,000 "	27,655 86	2,364 14	
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuz- en (a	"	"	217,000 "	109,423 50	107,576 50	a et b) Ces crédits, ensemble de fr. 658,802 47 c*, ont été ouverts par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 124.
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroy (b :						
1° Pour frais d'entretien et d'ex- ploitation pendant les 7 der- niers mois de 1839 . . . fr. 56,000 "						
2° Pour indemnité de reprise due par l'État pour le même laps de temps, aux termes de l'article 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre le Gouvernement et la société concessionnaire 385,802 47						c et d) Loi du 28 décembre 1839, n° 685; L'emploi de ce crédit se fera conformé- ment aux dispo- sitions de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la pro- portion des be- soins respectifs des travaux du chemin de fer, décreté par les lois du 1 ^{er} mai 1832, n° 330, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'ex- écution a été au- torisée par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1 ^{er} juin 1838, n° 204.
			441,802 47	441,802 47	"	
			9,118,818 65	8,466,267 40	652,551 14	
Chemin de fer (c			11,031,262 85	10,979,045 08	52,217 77	
Routes pavées et ferrées (d.			968,757 15	968,757 15	"	
TOTAUX. . . . fr.			21,118,818 65	20,414,049 72	704,768 91	

GUERRE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des employés et gens de service.	»	»	2	170,000 »	170,000 »	»	
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »	1,858 18	8,161 82	
Matériel du Ministère	»	»	4	52,000 »	52,000 »	»	
— du dépôt de la guerre.	»	»	5	10,000 »	14,196 24	4,803 76	
Soldes et masses de l'armée.—Frais divers des corps.— Soldes des états-majors.	II.	1					
État-major général.	»	»	1	670,857 45	671,552 87	3,504 58	
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	58,900 »	51,404 84	7,495 16	
État-major des places.	»	»	3	275,496 40	264,581 40	8,915 »	
Intendance	»	»	4	146,323 70	145,025 12	1,498 58	
État-major particulier de l'artillerie. . .	»	»	5	267,327 40	255,795 70	11,731 70	
— — du génie	»	»	6	247,667 75	245,599 06	4,068 69	
Soldes des troupes.	»	2					
Infanterie.	»	»	1	12,076,052 80	12,067,518 82	8,733 98	
Cavalerie	»	»	2	5,629,095 10	5,618,159 01	10,954 09	
Artillerie	»	»	3	2,620,585 05	2,606,557 05	14,227 40	
Génie	»	»	4	590,804 90	581,727 51	9,077 59	
Gendarmerie.	»	»	5	1,455,216 45	1,409,559 60	45,656 85	
Ambulances	»	»	6	514,501 50	507,816 61	6,684 69	
Masses des corps, frais divers, etc.	»	3					
Masse de pain	»	»	1	2,466,445 88	2,464,726 24	1,719 64	
— de fourrage.	»	»	2	4,912,163 01	4,790,274 »	121,889 01	
— d'habillement et d'entretien . . .	»	»	3	5,155,155 45	5,096,952 51	56,203 14	
— d'entretien du harnachement, etc.	»	»	4	568,764 80	259,375 42	129,391 58	
— du renouvellement de la buffleterie, etc.	»	»	5	552,652 55	200,225 59	152,408 74	
— de casernement des chevaux . . .	»	»	6	159,967 72	97,451 80	42,555 92	
— de casernement des hommes . . .	»	»	7	928,028 80	922,042 42	5,986 58	
A REPORTER. . . . fr.				56,710,564 29	56,092,956 19	617,428 10	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1830.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. .	. .	. .	56,710,564 29	56,002,953 19	617,428 10	
Masses des corps, frais divers (suite).	II (suite)	3 (suite)					
Frais de route des officiers.	»	»	8	158,000 »	156,496 50	1,505 70	
Transports généraux et autres.	»	»	9	592,000 »	589,569 27	2,450 73	
Primes d'engagement et de rengagement .	»	»	10	25,000 »	8,465 88	16,556 12	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	»	»	11	116,000 »	114,507 68	1,492 52	
Frais de police.	»	»	12	55,000 »	55,000 »	»	
Cantonnements, logement et nourriture. .	»	»	15	5,168,957 58	5,168,555 27	422 51	
Frais de découchers des gendarmes . . .	»	»	14	70,000 »	65,529 91	6,470 09	
Remonte	»	»	15	1,879,480 »	1,606,996 12	272,483 88	
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	420,000 »	405,558 45	16,661 57	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale . .	»	»	1	51,902 75	28,551 75	3,551 »	
Pharmacie centrale.	»	»	2	160,800 »	160,082 69	717 51	
Hôpitaux sédentaires (<i>Personnel</i>). . . .	»	»	5	202,266 40	257,654 75	4,651 67	
— (<i>Matériel</i>)	»	»	4	145,000 »	144,021 29	978 71	
Élèves de l'école vétérinaire	»	»	5	5,000 »	2,875 »	125 »	
École militaire.	IV.						
École militaire.	»	»	Uniq.	200,000 »	176,971 99	25,028 01	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,880,500 »	1,658,879 54	241,420 46	
— du génie	»	»	2	4,049,469 19	2,208,184 29	1,781,284 90	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme.	»	»	1	245,685 50	241,057 45	2,627 85	
Traitement des aumôniers	»	»	2	52,500 »	51,190 77	1,309 23	
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	»	3	51,125 50	59,221 12	11,904 58	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	50,085 15	28,006 29	2,078 86	
Dépenses imprévues	VII.	»	Uniq.	86,458 55	77,687 08	8,751 45	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	. .	50,171,574 09	47,155,557 04	3,017,857 65	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	50,171,374 69	47,153,557 04	3,017,857 05	
Paiement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider.	VIII.					
Matériel du génie (<i>exercices 1830, 1831 et 1832</i>)	»	1	82,585 08	82,182 47	400 61	
Créances diverses (<i>exercices 1830 et 1831</i>).	»	2	5,044 84	5,044 84	»	
<i>Paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831</i>	IX.	Uniq.	20,528 82	20,528 82	»	
<i>Paiement des dépenses de 1837 qui restent à liquider.</i>	X.	Id.	142,825 51	62,516 66	80,508 05	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées fr. 35,780,000 »				47,532,809 85	3,098,546 91	
Liquidé définitivement. . . 35,120,837 29						
Reste à justifier. . . 659,162 71	»	»	»	659,162 71	659,162 71	
TOTAUX. . . . fr.	. . .	. . .	50,431,556 74	47,991,972 54	2,439,584 20	

Le Budget de la Guerre a été fixé par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, à fr. 49,813,000 »
 Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, il a été transféré du chapitre V, art. 2, du Budget de la Guerre, exercice 1838, au chapitre V, article 2, de ce Budget-ci, une somme de 501,200 »
 Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, il a été ouvert pour le paiement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider, un crédit de 45,189 69
 (Ce crédit forme le chap. VIII, art. 1 et 2.)
 Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, il a été ouvert, pour le paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, un crédit de 20,528 82
 (Ce crédit forme le chap. IX, art. unique.)
 Par la loi du 24 juin 1840, n° 250, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :

Au chap. II, section 1, art. 1.	50,000 »	Ont été transférées comme suit, SAVOIR :	
— — — 2.	35,000 »	Au chap. II, section 5, art. 1.	655,000 »
— — — 6.	60,000 »	— — — 8.	8,000 »
— — — 1.	35,000 »	— — — 9.	242,000 »
— — — 2.	140,000 »	— — — 11.	21,000 »
— — — 3.	250,000 »	— — — 12.	20,000 »
— — — 4.	40,000 »	— — — 13.	1,065,000 »
— — — 5.	50,000 »	— III, article 2	21,000 »
— — — 6.	100,000 »	— — — 4.	45,000 »
— — — 3 — 2.	1,535,000 »	— VI, — 1	40,000 »
— VII, art. unique	20,000 »		
TOTAL. . . . fr.	2,115,000 »	TOTAL ÉGAL. . . . fr.	2,115,000 »

Par la loi du 24 juin 1840, n° 257, une somme de fr. 142,825 51 a été prélevée sur l'art. 2 du chap. V pour en former le crédit du chap. X, art. unique.

Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, il a été alloué à l'art. 1 du chap. VIII, un crédit supplémentaire de 44,458 25

TOTAL. fr. 50,431,556 74

FINANCES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	17,500 »	3,500 »	
— des fonctionnaires et employés.	»	2	574,000 »	573,990 84	9 16	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions . .	»	3	50,200 »	50,091 05	108 95	
Frais de tournée	»	4	8,000 »	7,699 71	300 29	
Matériel	»	5	45,000 »	44,977 11	22 89	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	5,825 78	5,374 22	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	50,000 »	»	50,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers	»	9	117,000 »	116,992 87	7 13	
Frais de publication et rédaction de docu- ments statistiques	»	10	5,000 »	1,500 »	3,500 »	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »	»	
Supplément de traitement aux anciens re- ceveurs généraux	»	2	5,900 »	5,900 »	»	
Caisse générale de l'Etat.	»	3	220,000 »	»	220,000 »	
(Sans entendre approuver la convention du 7 no- vembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier gé- néral actuel au delà de l'exercice 1839.)						
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes, acci- ses, etc.	III.					
Traitement des employés du service séden- taire.	»	1	850,780 »	760,791 17	69,988 83	
Remises et indemnités des comptables. .	»	2	1,730,000 »	1,530,162 07	199,837 95	
Traitement des employés du service actif .	»	3	4,665,000 »	4,477,628 81	187,371 19	
— — de la garantie. .	»	4	46,500 »	46,194 92	305 08	
A REPORTER. . . . fr.			8,227,150 »	7,503,804 35	723,325 67	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	8,227,130 »	7,505,804 55	725,325 07	
Administration des contributions (suite).	III (suite)					
Traitement du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures . . .	»	5	62,000 »	57,216 78	4,783 22	
Traitement des avocats de l'administration.	»	6	55,670 »	55,624 99	45 01	
Frais de bureau et de tournée	»	7	195,400 »	191,506 53	3,893 67	
Indemnités	»	8	558,600 »	266,860 96	71,750 04	
Matériel	»	9	146,000 »	96,618 95	49,581 05	
Indemnités aux agents non remplacés du ca- dastre	»	10	2,000 »	2,000 »	»	
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	10,000 »	7,861 50	2,158 50	
Indemnité pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conser- vation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	15,000 »	14,966 20	53 80	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistre- ment.	»	1	557,490 »	260,284 71	97,205 29	
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	50,520 »	58,121 07	12,598 95	
— — du domaine . . .	»	5	48,795 »	26,815 10	21,979 90	
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	186,056 06	68,943 94	
Remises des receveurs.	»	5	860,000 »	19,060 16	840,939 84	
— des greffiers	»	6	42,000 »	26,880 85	15,110 15	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	15,000 »	5,000 »	
Matériel	»	8	26,500 »	26,500 08	199 92	
Frais de poursuite et d'instance.	»	9	55,000 »	48,529 93	6,670 07	
Dépenses du domaine.	»	10	112,895 »	57,516 44	75,576 56	
Frais généraux d'administration de l'entre- pôt d'Anvers.	»	11	51,000 »	»	51,000 »	
Frais d'exploitation de la houillère de Kerk- raede	»	12	140,000 »	54,196 74	85,803 26	
Dépenses imprévues et travail extraordi- naire	V.	Uniq.	20,000 »	19,667 47	332 53	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	11,050,998 »	8,954,506 65	2,116,491 35	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT fr.	.	.	11,050,998 »	8,954,506 65	2,116,491 35	
Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1 ^{er} janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Colignon de Bas-Oha, contre l'administration du domaine (a)	»	»	24,470 31	24,470 31	»	a) Ce crédit a été alloué par la loi du 28 fév. 1839, n° 25
Remboursement par l'Etat du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays Bas sur la navigation de l'Escaut (b)	»	»	500,000 »	»	500,000 »	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n° 263.
Prêt à la banque de Belgique. (c)			11,575,468 31	8,958,976 96	2,416,491 35	c) Loi du 1 ^{er} janvier 1839, n° 1
Paiement de billets Art. 1.	»	»	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes. Art. 2.	»	»	1,400,000 »	1,286,564 08	113,435 92	
TOTAUX fr.	.	.	15,575,468 31	12,845,541 04	2,529,927 27	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNIES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	518,000 »	152,252 52	185,767 68	
Sur l'impôt personnel.	»	2	580,000 »	6,560 57	573,439 43	
Sur les patentes.	»	3	75,000 »	4,442 05	70,557 57	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	35,000 »	1,050 62	55,949 58	
Sur les redevances des mines.	»	5	12,600 »	»	12,600 »	
Remboursements.	II.					
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	230,000 »	207,075 56	22,926 64	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	64,795 12	206 88	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	3	55,000 »	25,754 78	9,265 22	
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	»	15,000 »	
TOTAUX. . . . fr.			1,165,600 »	441,887 40	723,712 60	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique.	20,009,928 54	14,610,163 20	5,399,765 14	
Dotations.	5,508,458 95	5,244,451 37	64,007 58	
Ministère de la Justice	6,810,665 »	5,607,904 58	1,202,760 42	
— des Affaires Étrangères.	1,152,525 56	1,007,465 49	145,057 87	
— de la Marine	825,551 »	687,574 26	155,776 74	
— de l'Intérieur.	8,406,055 46	8,124,827 64	281,225 82	
— des Travaux Publics.	9,118,818 65	8,466,267 49	652,551 14	
— de la Guerre	50,451,556 74	47,991,972 51	2,430,584 20	
— des Finances	11,575,468 51	8,958,976 96	2,416,491 55	
Remboursements et non-valeurs.	1,165,600 »	441,887 40	723,712 00	
	112,602,225 79	99,141,492 93	15,460,730 86	
Prêt à la banque de Belgique. (a)				a) Loi du 1 ^{er} janvier 1839, n ^o 1.
Paiement des billets.	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'é- pargnes	1,400,000 »	1,286,564 08	113,435 92	
Chemin de fer (b)	11,051,262 85	10,979,045 08	52,217 77	b et c) Loi du 28 décembre 1839, n ^o 885.
Routes pavées et ferrées (c)	968,757 15	968,757 15	»	
TOTAUX. fr.	128,602,225 79	114,975,859 24	15,626,584 55	

104

PIECE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 6.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1840,

Au 1^{er} Octobre 1840.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	1.					
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. . . . fr. 305,947 08						
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 ^{cs} (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1830. 0,970,116 41	"	1	10,270,065 40	9,746,962 96	529,100 55	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. o/o, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 fr. 5,040,000	"	2	6,048,000 "	"	6,048,000 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	"	3	125,000 "	411 55	124,588 45	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 18 juin 1836 fr. 1,200,000	"	4	1,500,000 "	1,147,580 "	352,420 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	"	5	5,500 "	285 "	5,215 "	
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. o/o, autorisé par la loi du 25 mai 1838. 1,525,524	"	6	2,054,052 "	1,489,565 "	544,667 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 608,508	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	"	7	35,000 "	14,805 65	20,196 35	
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs ci. 74,074 07	"	8	88,888 88	88,888 88	"	
Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	"					
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	"	9	1,000,000 "	14,228 56	985,771 04	
Intérêts arriérés pour l'exercice 1839	"	10	500,000 "	140,651 04	359,368 96	
Intérêts de la dette viagère	"	11	6,550 "	"	6,550 "	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	"	12	25,000 "	"	25,000 "	
A REPORTER. . . . fr.			21,644,054 57	12,645,246 44	9,000,787 95	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr	. . .	. . .	21,644,034 57	12,645,246 44	9,000,787 93	
Intérêts de la dette (suite).	I. (suite.)					
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835	»	15	250,705 80	»	250,705 80	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques. fr. 560,000 »	»					
— civiles. 560,000 »	»					
— civiles. 220,000 »	»					
— militaires. 1,605,000 »	»	1	2,975,000 »	1,428,661 50	1,546,338 50	
— de l'ordre Léopold. 25,000 »	»					
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices closés. 5,000 »	»					
Traitements d'attente 46,711 13	»					
— ou pensions supplémentaires 59,107 89	»	2	114,095 26	50,115 03	63,980 23	
Secours annuels 8,186 24	»					
Subvention à la caisse de retraite.	»	5	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande .	»	4	400,000 »	100,000 »	300,000 »	
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande	»	5	8,465 60	4,126 94	4,338 66	
Arriéré, pour 1839, en faveur des orphelins Bareel	»	6	2,116 40	»	2,116 40	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande. . fr. 140,000	»					
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices closés. 4,000	»	1	144,000 »	74,118 80	69,881 20	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam . . . fr. 13,000	»					
Arriéré des cautionnements sur les exercices closés. 5,000	»	2	18,000 »	»	18,000 »	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	25,756,417 52	14,500,268 71	11,256,148 81	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			25,736,417 52	14,500,268 71	11,236,148 81	
Fonds de dépôt (suite).	III. (suite.)					
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés	»	3	60,000 »	»	60,000 »	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . . fr. 162,000	»	4	164,000 »	68,749 15	95,250 85	
Arriérés des mêmes cautionnements sur les exercices clôturés . . . 2,000	»					
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	5	80,000 »	»	80,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	620 46	29,379 54	
TOTAUX. . . . fr.			26,070,417 52	14,569,638 32	11,500,779 20	

DOTATIONS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i> (mémoire)	I.	Uniq.	2,751,522 75	1,834,215 12	917,107 63	
<i>Sénat</i>	II.	»	22,000 »	12,000 »	10,000 »	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	»	598,850 »	280,005 61	118,756 39	
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour	»	1	45,586 20	32,559 86	10,846 34	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	47,967 72	17,032 28	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	7,000 »	9,900 »	
TOTAUX. . . . fr.			3,297,458 95	2,215,816 51	1,085,642 64	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,000 »	78,552 69	28,667 51	
Matériel	»	3	15,000 »	10,787 58	4,212 62	
Frais d'impression des recueils statistiques.	»	4	4,000 »	»	4,000 »	
Frais de route et de séjour	»	5	5,000 »	1,578 75	1,421 25	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (<i>Personnel</i>)	»	1	255,800 »	114,191 66	119,608 54	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	2,250 »	750 »	
Cour d'appel. (<i>Personnel</i>)	»	3	540,220 »	265,018 54	275,201 66	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	11,700 »	6,500 »	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce.	»	5	845,610 »	424,410 80	421,199 20	
Justices-de-peace et tribunaux de police .	»	6	289,120 »	159,526 65	149,595 35	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (<i>Personnel</i>)	»	1	62,050 »	29,966 66	52,083 54	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	5,750 »	1,250 »	
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,255 »	19,668 »	24,585 »	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques</i>	IV.	Uniq.	585,000 »	80,052 05	504,967 95	
Constructions, réparations et loyer de lo- caux	V.	1	55,000 »	4,572 40	50,427 51	
Construction d'un palais de justice à Bruxel- les	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
A REPORTER. . . . fr.			5,211,055 »	1,201,555 47	2,009,517 53	

JUSTICE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	. . .	. . .	5,211,055 »	1,201,555 47	2,009,517 55	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	»	1	20,650 »	14,098 50	5,631 50	
— du <i>Moniteur</i>	»	2	70,000 »	47,152 67	22,847 35	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	»	3	2,800 »	2,456 »	344 »	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	»	1	10,000 »	958 25	9,061 75	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	7,525 »	675 »	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,500 »	1,550 »	1,150 »	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien et de nourriture des détenus	»	1	850,000 »	702,027 17	147,972 83	
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	260,000 »	165,984 02	94,015 98	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	225 »	2,275 »	
Frais d'impression et de bureau	»	4	17,000 »	12,134 45	4,865 57	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier . .	»	5	550,000 »	24,544 37	525,455 65	
Achat de matières premières et salaires . .	»	6	1,250,000 »	980,148 07	269,851 95	
A REPORTER fr.	. . .	. . .	6,054,503 »	5,160,818 05	2,895,684 05	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITELS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.	.	.	6,054,503 »	5,160,818 93	2,893,684 05	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et transport de mendiants et insensés, dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	7,492 81	7,507 19	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	27,370 12	97,629 88	
— Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	29,528 10	44,545 90	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	»	175,000 »	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	5,000 »	2,905 45	2,036 57	
Solde de dépenses arriérées concernant les exercices dont les Budgets sont clos . . .	XI.	»	4,000 »	5,963 26	56 74	
Établissement d'un pénitencier spécial pour les jeunes délinquants (a.	»	»	150,000 »	»	150,000 »	a) Loi du 8 juin 1840, n° 197.
TOTAUX. . . . fr.	.	.	6,602,577 »	5,252,156 67	5,370,440 53	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	8,730 »	12,250 »	
Indemnité et logement pour le Ministre et loyer pour les bureaux	»	2	12,000 »	»	12,000 »	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	39,151 03	14,868 97	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	5	32,000 »	19,336 66	12,663 34	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	6	10,000 »	9,798 »	202 »	
Traitement des agents diplomatiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	28,671 18	11,328 82	
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	19,791 61	20,208 39	
France	»	3	60,000 »	45,000 »	15,000 »	
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	53,264 24	26,735 76	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	37,874 94	12,125 06	
Italie	»	6	40,000 »	27,970 43	12,029 57	
Prusse	»	7	50,000 »	25,499 94	24,500 06	
Turquie	»	8	40,000 »	27,500 »	12,500 »	
Bavière	»	9	15,000 »	»	15,000 »	
Brésil	»	10	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
Danemarck	»	11	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Espagne	»	12	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
États-Unis	»	13	25,500 »	18,000 »	7,500 »	
Grèce	»	14	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Hambourg	»	15	15,000 »	»	15,000 »	
Portugal	»	16	15,000 »	3,750 »	11,250 »	
Sardaigne	»	17	15,000 »	»	15,000 »	
Suède	»	18	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
A REPORTER. . . . fr.			697,500 »	425,088 03	272,411 97	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.	. .	. .	697,500 »	425,088 03	272,411 97	
<i>Tratement des agents consulaires . . .</i>	III.	Uniq	100,000 »	63,249 98	36,750 02	
<i>Tratement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission .</i>	IV.	Id.	10,000 »	»	10,000 »	
<i>Frais de voyage des agents du service exté- rieur, frais de courriers, estafettes et cour- ses diverses</i>	V.	Id.	70,000 »	34,570 82	35,429 18	
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur</i>	VI.	Id.	75,000 »	19,413 53	55,586 45	
<i>Missions extraordinaires et dépenses impré- vues.</i>	VII.	Id.	84,000 »	32,551 51	51,448 49	
<i>Pour faire face aux dépenses qui résulte- ront du traité de paix avec les Pays-Bas.</i>	VIII.	Id.	100,000 »	84,175 42	15,826 58	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	1,156,500 »	659,047 31	477,452 69	

MARINE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	4,499 91	1,550 09	
Matériel	»	2	5,500 »	1,021 44	2,478 56	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	»	1	530,524 »	198,000 »	152,524 »	
Matériel	»	2	295,877 »	224,027 97	69,849 03	
Magasin de la marine.	III.	Uniq.	11,200 »	5,855 64	7,566 56	
Pilotage.	IV.					
Dépenses éventuelles.—Personnel.—Traite- ment fixe	»	1	151,540 »	61,412 90	70,127 10	
Dépenses variables.	»	2	78,500 »	55,441 28	23,058 72	
Matériel	»	5	57,055 »	8,795 47	28,259 55	
Complément de la dépense de construction de cinq bateaux pilotes	»	4	47,226 »	20,268 50	26,957 70	
Secours maritimes, sauvetage.	V.	Uniq.	16,500 »	7,117 19	9,582 81	
Constructions (mémoire)	VI.	Id.	»	»	»	
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc.	VII.	Id.	4,000 »	1,537 50	2,662 50	
TOTAUX. . . . fr.			959,952 »	584,755 00	375,196 40	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	13,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	73,726 20	55,523 74	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, etc.	»	3	17,000 »	11,016 68	3,983 32	
Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces.	»	4	7,000 »	5,909 15	1,090 85	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'adminis- tration centrale en Belgique.	»	5	6,000 »	263 »	5,737 »	
Routes.	II.					
Entretien et amélioration des routes, con- structions nouvelles, ponts à bascule, étu- des de projets.	»	1	2,200,400 »	383,596 01	1,817,003 99	
Plantations	»	2	50,000 »	15,877 22	54,122 78	
Canaux, rivières, polders.	III.					
Service ordinaire des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing, et de la Sambre.	»	1	257,910 »	59,168 61	218,741 39	
Service et charges du canal de Bruxelles à Charleroy	»	2	757,575 66	306,254 57	451,121 09	
Travaux d'amélioration aux canaux de Pom- merœul à Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc	»	3	60,000 »	»	60,000 »	
Service de l'Escaut.	»	4	185,525 »	4,803 50	180,721 50	
— de la Lys	»	5	56,678 53	13,676 78	25,001 55	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	»	6	80,480 »	440 »	80,040 »	
Service de la Meuse dans le Limbourg . .	»	7	40,000 »	24,000 »	16,000 »	
A REPORTER. . . . fr.			5,820,618 90	894,371 78	2,052,247 21	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	.	.	3,826,618 90	894,371 78	2,932,247 21	
Canaux, rivières, polders (suite).	III (suite.)					
Polders.	»	8	55,000 »	49,477 12	5,522 88	
Bacs et bateaux de passage	»	9	75,972 13	25,587 31	50,384 82	
Étude des travaux à faire à l'Escaut, à la Lys et à la Meuse ainsi qu'à la Dendre, au Demer, au Ruppel et à la Dyle, ces quatre rivières devant rentrer dans les attributions de l'État, à partir du 1 ^{er} jan- vier 1841	»	10	15,000 »	14,462 10	537 90	
Ports et côtes.	IV.					
Ports d'Ostende et de Nieuport, etc., côte de Blankenberg	»	1	229,044 15	153,612 02	95,432 13	
Phares et fanaux	»	2	2,000 »	500 »	1,500 »	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	800,000 »	480,150 52	319,849 48	
Dépenses de transport.	»	2	1,850,000 »	1,404,054 62	425,945 38	
Frais de perception	»	3	460,000 »	316,184 50	143,815 50	
Bâtiments civils.	VI.					
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État	»	1	28,000 »	3,548 81	24,451 19	
Reconstruction d'un mur de clôture de l'hô- tel du Ministère de la Justice	»	2	6,000 »	1,635 »	4,365 »	
Travaux extraordinaires aux hôtels provin- ciaux à Mons et à Hasselt.	»	3	37,500 »	»	37,500 »	
Ponts et chaussées.	VII.					
Personnel des ponts et chaussées	»	Uniq.	415,150 »	219,905 26	195,244 74	
A REPORTER. . . fr.	.	.	7,780,285 27	3,543,289 04	4,236,996 23	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.	. . .	. . .	7,780,285 27	5,545,289 01	4,256,996 25	
Mines.	VIII.					
Conseil des mines	»	1	45,900 »	28,674 55	17,225 45	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression de travaux statistiques . .	»	2	152,200 »	65,685 72	68,514 28	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines.	»	5	45,000 »	17,400 »	27,510 »	
Encouragement et subvention pour la publication de plans et de mémoires relatifs à l'art d'exploitation.	»	4	10,000 »	»	10,000 »	
Postes et messageries.	IX.					
Traitement des employés.	»	1	555,210 »	165,685 68	189,524 32	
Frais de tournée des inspecteurs, frais de régie des inspecteurs, directeurs et percepteurs, imprimés, registres et timbres.	»	2	82,790 »	55,505 65	47,285 55	
Transport de dépêches	»	3	500,546 »	152,055 47	148,490 55	
Service rural.	»	4	250,000 »	111,413 58	118,586 42	
Milice et garde civique.	X.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	»	1	1,600 »	1,457 50	162 50	
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes pour la garde civique	»	2	20,000 »	5,247 50	14,752 70	
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, qui n'ont pas de droits à la pension.	XI.	Uniq.	2,500 »	675 »	1,825 »	
Dépenses imprévues	XII.	Id.	50,000 »	5,907 41	26,092 59	
Totaux. . . . fr.	. . .	. . .	9,056,051 27	4,129,064 90	4,906,966 37	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — Fonds spéciaux. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Chemins de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249) (a)	"	"	4,489,877 30	4,541,248 89	148,628 50	
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249) (b)	"	"	510,122 61	510,122 61	"	
Chemins de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264) (c)	"	"	964,120 12	964,120 12	"	
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264) (d)	"	"	"	"	"	
TOTAUX. . . . fr.			5,964,120 12	5,815,491 62	148,628 50	

ab) L'art. 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249, a ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de 5,000,000 de francs, à employer conformément aux dispositions mentionnées au n° 5 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834, n° 350, et du 26 mai 1837, n° 151, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 2 juin 1838, n° 204.

Le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor (art. 2 de la loi du 21 juin 1840, n° 249).

cd) La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

Les fonds empruntés doivent, d'après l'art. 2 de ladite loi, être affectés comme suit :

1 ^o A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, jusqu'à concurrence de fr.	57,666,000	"
2 ^o A l'extinction des 12 millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885	12,000,000	"
3 ^o A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 115	5,549,600	"
4 ^o A parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 1 ^{er} juin 1838, n° 204.	5,945,866	51
5 ^o A éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1 ^{er} janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888	5,038,535	69
	82,000,000	"

Observations sur le n° 4.

La loi du 2 mai 1836, n° 215, a ouvert pour construction de routes pavées et ferrées, un crédit de . . . fr.	6,000,000	"
— du 1 ^{er} juin 1838, n° 204, — — — — —	2,000,000	"
Ensemble fr.	8,000,000	"

Sur ces crédits il a été payé, SAVOIR :

1 ^o Sur l'emprunt de 50,000,000 (loi du 18 juin 1836, n° 327).	350,000	"
2 ^o Sur le crédit de 10 millions de bons du Trésor (loi du 12 novembre 1837, n° 595)	953,551	45
3 ^o Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 25 mai 1838, n° 188)	2,577,225	88
4 ^o Sur le crédit de 12 millions de bons du Trésor (loi du 28 décembre 1839, n° 885)	968,737	15
5 ^o — — — — — (loi du 21 juin 1840, n° 249)	510,122	61

Montant de la dépense. fr. 5,359,637 | 07 |

Ainsi, au lieu de la somme de fr. 5,945,866 51 c, il ne reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions, que celle de. . . 2,660,362 | 93 |

TOTAL. fr. 8,000,000 | " |

INTERIEUR. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	99,953 79	42,286 21	
Matériel	»	3	20,000 »	19,376 88	623 12	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	496 20	1,503 80	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	295 »	7,705 »	
Secours, continuation ou avances de pen- sions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	2,580 65	4,990 15	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obten- tion d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	3,640 »	1,360 »	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune.	»	4	60,000 »	55,200 »	4,800 »	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	124,077 »	65,571 70	58,505 30	
— de Brabant	»	2	135,375 »	69,940 47	65,434 53	
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	60,982 43	79,174 57	
— — orientale	»	4	142,748 »	81,074 73	61,673 27	
— de Hainaut.	»	5	150,438 »	74,012 51	76,425 69	
— de Liège.	»	6	154,330 »	72,021 04	82,308 96	
— de Limbourg	»	7	108,545 40	57,518 04	51,027 36	
— de Luxembourg	»	8	117,691 »	57,467 55	60,223 45	
— de Namur	»	9	109,508 »	51,255 95	58,252 05	
Frais de route et de tournée des commissai- res d'arrondissement	»	10	18,500 »	129 »	18,371 »	
A REPORTER. . . . fr.			1,444,960 20	795,045 74	651,914 40	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . fr.	. . .	. . .	1,444,960 20	795,045 74	651,914 46	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	"	1	80,000 "	57,056 98	42,963 02	
Universités de l'État	"	2	590,548 "	531,787 04	258,560 96	
Frais de l'école industrielle à Gand	"	3	10,000 "	10,000 "	"	
Frais d'inspection des athénées et collèges.	"	4	8,800 "	54 "	8,746 "	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	"	5	115,000 "	111,550 "	1,050 "	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges.	"	6	5,000 "	5,000 "	"	
Instruction primaire	"	7	275,000 "	129,018 22	145,981 78	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	"	8	20,000 "	14,950 "	5,050 "	
Cultes.	V.					
Culte catholique (a	"	1	4,006,047 "	2,000,519 55	2,005,527 45	a) Ce crédit a été majoré de fr. 100,000 par la loi du 11 mai 1840
— protestant	"	2	55,000 "	25,304 46	27,605 54	
— israélite	"	3	11,000 "	5,600 "	7,400 "	
Secours	"	4	80,000 "	57,775 77	22,224 25	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	"	1	400,000 "	65,808 93	534,191 07	
Prime pour construction de navires	"	2	150,000 "	27,540 "	122,460 "	
Pêche nationale	"	3	60,000 "	1,651 82	58,568 48	
Agriculture	"	4	565,500 "	311,453 46	254,046 54	
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets; service de santé.	VII					
Lettres, sciences et arts.	"	1	575,029 "	244,794 72	128,234 28	
Monument de la Place des Martyrs	"	2	25,000 "	9,456 67	15,563 53	
4 REPORTER. . . fr.	. . .	. . .	8,270,684 20	4,180,197 06	4,090,487 14	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . fr.	. . .	. . .	8,270,684 20	4,180,197 06	4,090,487 14	
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets (suite).	VII (suite)					
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	27,000 »	7,500 »	19,500 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de ces brevets.	»	4	25,000 »	11,400 50	13,599 41	
Service de santé	»	5	45,000 »	9,557 20	55,462 80	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (<i>Personnel</i>). . .	»	1	21,550 »	14,401 04	6,948 96	
— (<i>Matériel</i>). . .	»	2	2,600 »	552 28	2,047 72	
— de rédaction et de publication des inventaires des archives.	»	3	4,000 »	*	4,000 »	
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger.	»	4	15,000 »	5,470 »	11,550 »	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	5,500 »	2,555 52	1,166 68	
Confection extraordinaire de cartons, portefeuilles et reliures	»	6	2,000 »	445 »	1,555 »	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales. .	»	Uniq.	30,000 »	9,000 »	21,000 »	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	»	Id.	10,000 »	2,755 »	7,245 »	
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	8,456,154 20	4,241,591 49	4,214,542 71	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . fr.	.	.	8,436,134 20	4,241,591 49	4,214,542 71	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale . . .	"	Uniq.	10,000 "	6,997 "	5,005 "	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	"	Id.	80,000 "	60,000 "	20,000 "	
Dépenses diverses et extraordinaires.	XIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	"	1	2,220 "	"	2,220 "	
Subside à la ville de Spa	"	2	20,000 "	10,685 "	9,517 "	
Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers.	"	3	15,150 "	"	15,150 "	
Dépenses imprévues.	XIV.					
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	"	Uniq.	30,000 "	16,971 28	15,028 72	
TOTAUX. . . . fr.	.	.	8,613,304 20	4,336,242 77	4,277,261 43	

GUERRE — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.	»					
Traitement du Ministre	»	»	1	»	15,730	»	»
— des employés et gens de service.	»	»	2	»	123,539	33	»
Frais de route et de séjour	»	»	3	»	645	09	»
Matériel du Ministère	»	»	4	»	42,591	27	»
Dépôt de la guerre.	»	»	5	»	1,069	84	»
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	»	6	»	2,035	»	»
Soldes et masses de l'armée.—Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1					
État-major général.	»	»	1	»	147,814	03	»
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	»	1,492	50	»
État-major des places.	»	»	3	»	62,247	84	»
Intendance	»	»	4	»	31,815	28	»
État-major particulier de l'artillerie. . .	»	»	5	»	62,448	80	»
— — du génie	»	»	6	»	62,286	18	»
Soldes des troupes.		2					
Infanterie.	»	»	1	»	5,218,788	93	»
Cavalerie.	»	»	2	»	1,034,334	97	»
Artillerie.	»	»	3	»	626,674	13	»
Génie	»	»	4	»	99,818	34	»
Gendarmerie.	»	»	5	»	457,567	»	»
Masses des corps, frais divers, indemnités.	III.						
Masse de pain	»	»	1	»	631,269	29	»
— de fourrage.	»	»	2	»	1,959,277	51	»
— d'habillement et d'entretien . . .	»	»	3	»	1,063,047	18	»
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	4	»	33,745	66	»
A REPORTER. . . . fr.				»	9,682,056	37	»

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	.	.	.	"	9,682,030 57	"	
Masses des corps, frais divers, indemnités (suite).	II (suite.)	3 (suite)					
Masse de renouvellement du harnachement et de la buvette	"	"	5	"	25,447 27	"	
Masse de casernement des chevaux . . .	"	"	6	"	17,743 10	"	
— de casernement des hommes . . .	"	"	7	"	279,092 48	"	
Frais de route et de séjour des officiers .	"	"	8	"	21 850 88	"	
Transports généraux et autres.	"	"	9	"	52,109 13	"	
Primes d'engagement et de rengagement .	"	"	10	"	"	"	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	"	"	11	"	37,780 73	"	
Frais de police.	"	"	12	"	"	"	
Vivres au camp, logement et nourriture en route	"	"	13	"	95,926 53	"	
Frais de découchers des gendarmes . . .	"	"	14	"	5,560 49	"	
Remonte	"	"	15	"	"	"	
Frais de bureau et d'administration des corps	"	"	16	"	24,037 50	"	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale . .	"	"	1	"	6,821 67	"	
Pharmacie centrale.	"	"	2	"	89,195 16	"	
Hôpitaux sédentaires (Personnel). . . .	"	"	3	"	89,223 61	"	
— (Matériel)	"	"	4	"	39,535 89	"	
Élèves de l'école vétérinaire	"	"	5	"	1,250 "	"	
École militaire.	IV.	"	Uniq.	"	52,115 59	"	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	"	403,150 70	"	
— du génie	"	"	2	"	112,150 63	"	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	"	"	1	"	71,625 59	"	
Traitement des aumôniers	"	"	2	"	7,725 "	"	
A REPORTER fr.	.	.	.	"	11,090,397 98	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. fr.			»	11,090,597 98	»	
Traitements divers (suite).	VI (suite.)					
Traitement d'employés temporaires	»	5 (suite)	»	7,572 44	»	
Pensions des militaires décorés sous l'ancien gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	2,606 50	»	
Dépenses imprévues :	VII.	Uniq.	»	19,545 93	»	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquit- tées. fr. 19,765,000 »						
Liquidé définitivement . . 7,721,262 36						
Reste à justifier. . . 12,043,737 64			»	12,043,737 64	»	
TOTAUX. fr.			27,000,000 »	25,163,830 49	3,836,159 51	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre jusque dans le courant du mois de novembre 1840, que les crédits provisoires indiqués ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente Situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget.

Crédits provisoires :

Par la loi du 31 décembre 1839, n° 890 fr.	2,000,000 »
— 7 février 1840, n° 24	3,500,000 »
— 17 » » n° 31	1,500,000 »
— 27 mars » n° 64	3,000,000 »
— 29 avril » n° 108	3,000,000 »
— 27 mai » n° 195	14,000,000 »
TOTAL. fr.	27,000,000 »

FINANCES. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES, DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires et employés.	»	2	506,000 »	200,075 52	105,924 08	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions, etc.	»	3	50,200 »	22,849 37	7,350 63	
Frais de tournée du Ministre et des fonc- tionnaires supérieurs	»	4	12,000 »	7,508 61	4,491 39	
Matériel	»	5	45,000 »	29,652 20	15,347 80	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	2,058 50	5,141 70	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	50,000 »	»	50,000 »	
Magasin général des papiers	»	8	117,000 »	99,451 90	17,548 10	
Frais de publication et rédaction de docu- ments statistiques	»	9	5,000 »	»	5,000 »	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	45,275 »	41,275 »	
Caisse générale de l'État.	»	2	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes et acci- ses, de la garantie, etc.	III.					
Traitement des employés du service séden- taire.	»	1	829,800 »	114,975 61	714,824 39	
Remises et indemnités des comptables. .	»	2	1,650,000 »	1,200 »	1,648,800 »	
Traitement des employés du service actif .	»	3	4,578,400 »	652,224 27	5,230,624 73	
Renforcement du personnel de la douane .	»	4	25,000 »	»	25,000 »	
Traitement des employés de la garantie .	»	5	45,860 »	7,261 66	53,121 66	
— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures . . .	»	6	58,100 »	12,166 70	45,933 30	
Traitement des avocats de l'administration.	»	7	55,670 »	15,460 »	40,210 »	
Frais de bureau et de tournée	»	8	186,650 »	107,265 65	79,384 35	
Indemnités	»	9	554,800 »	55,564 56	499,235 44	
Matériel	»	10	140,000 »	24,151 45	115,848 55	
A REPORTER. . . . fr.			8,850,250 »	1,478,760 58	7,371,489 62	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			8,850,250 »	1,478,760 58	7,551,469 02	
Administration des contributions, etc. (suite.)	III. (suite)					
Opérations cadastrales dans le Luxembourg et le Limbourg	»	11	200,000 »	3,475 54	196,526 06	
Indemnité pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conser- vation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	25,000 »	6,036 09	18,963 91	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistre- ment.	»	1	547,990 »	21,950 45	526,050 55	
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	49,920 »	3,559 91	46,360 09	
— — du domaine . . .	»	3	57,490 »	1,744 99	55,745 01	
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	8,507 65	216,492 35	
Remises des receveurs.	»	5	874,820 »	»	874,820 »	
— des greffiers	»	6	41,000 »	»	41,000 »	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	10,000 »	10,000 »	
Matériel	»	8	28,000 »	11,529 08	16,470 92	
Frais de poursuite et d'instance.	»	9	55,000 »	26,930 02	28,069 98	
Dépenses du domaine.	»	10	60,500 »	2,163 88	58,336 12	
Frais généraux d'administration de l'entre- pôt d'Anvers.	»	11	51,000 »	»	51,000 »	
Employés en disponibilité (loi du 4 juin 1839)	V.	Uniq.	32,000 »	5,924 55	26,075 45	
Dépenses imprévues et travail extraordi- naire	VI.	»	20,000 »	4,895 55	15,106 45	
Frais et perte résultant de la refonte des monnaies provinciales (a.	»	»	125,000 »	»	125,000 »	a) Ce crédit a été ouvert par l'art. 4 de la loi du 17 février 1840, n° 31.
Acquisitions de biens enclavés dans le do- maine de Laeken ou qui l'avoisinent (b.	»	»	660,000 »	556,953 05	123,066 95	
Payement à faire en 1840, d'une partie du prix de 4,000 actions de la société rhé- nane des chemins de fer (c.	»	»	11,662,750 »	2,122,195 94	9,540,554 06	b) Ce crédit a été ou- vert par la loi du 30 juin 1840, n° 284, et est imputable sur le produit des ventes autorisées par la présente loi, et par celle du 27 mai 1837.
			857,400 »	857,400 »	»	
TOTAUX. . . . fr.			12,500,150 »	2,050,595 94	9,540,554 06	c) Loi du 1er mai 1840, n° 113.

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	500,000 »	57,587 84	242,412 16	
Sur l'impôt personnel.	»	2	350,000 »	»	350,000 »	
Sur les patentes.	»	3	75,000 »	»	75,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	55,000 »	»	55,000 »	
Sur les redevances des mines.	»	5	18,700 »	54 »	18,646 »	
Remboursements.	II.					
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	50,000 »	4,442 45	25,557 57	
Restitutions d'impôts, péages, capitaux revenus, remboursement d'amendes et paiement d'intérêts, frais d'adjudications et charges des successions vacantes ou en déshérence	»	2	200,000 »	1,161 05	198,838 97	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	5	100,000 »	17,261 85	82,738 17	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	4	37,500 »	»	37,500 »	
Attributions d'amendes forestières	»	5	12,000 »	»	12,000 »	
Péage.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Uniq.	650,000 »	45,511 15	606,688 87	
TOTAUX. . . . fr.			1,806,200 »	125,818 26	1,682,581 74	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique.	26,070,417 52	14,569,658 51	11,500,779 21	
Dotations.	5,297,458 95	2,215,816 51	1,083,642 64	
Ministère de la Justice	6,602,577 »	3,232,150 67	3,370,440 33	
— des Affaires Étrangères.	1,156,500 »	659,047 51	477,452 69	
— de la Marine	959,952 »	584,755 60	375,196 40	
— des Travaux Publics.	9,056,051 27	4,129,064 00	4,926,986 37	
— de l'Intérieur.	8,615,504 20	4,556,242 77	4,059,261 45	
— de la Guerre	27,000,000 »	25,165,850 49	1,834,149 51	
— des Finances	11,662,750 »	2,122,195 04	9,540,554 00	
Remboursements et non-valeurs.	1,806,200 »	123,818 26	1,682,381 74	
Fonds spéciaux.				
	96,185,590 94	55,154,576 56	41,030,814 38	
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249)	4,489 877 59	4,541,248 89	148,628 50	
Routes pavées et ferrées (Id.)	510,122 61	510,122 61	»	
Chemin de fer (loi du 20 juin 1840, n° 264)	964,120 12	964,120 12	»	
Routes pavées et ferrées (Id.)	»	»	»	
Payement à faire en 1840, d'une partie du prix de 4000 actions de la société rhénane des chemins de fer (loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 113).	837,400 »	837,400 »	»	
TOTAUX. fr.	102,986,911 06	61,787,468 18	41,199,442 88	